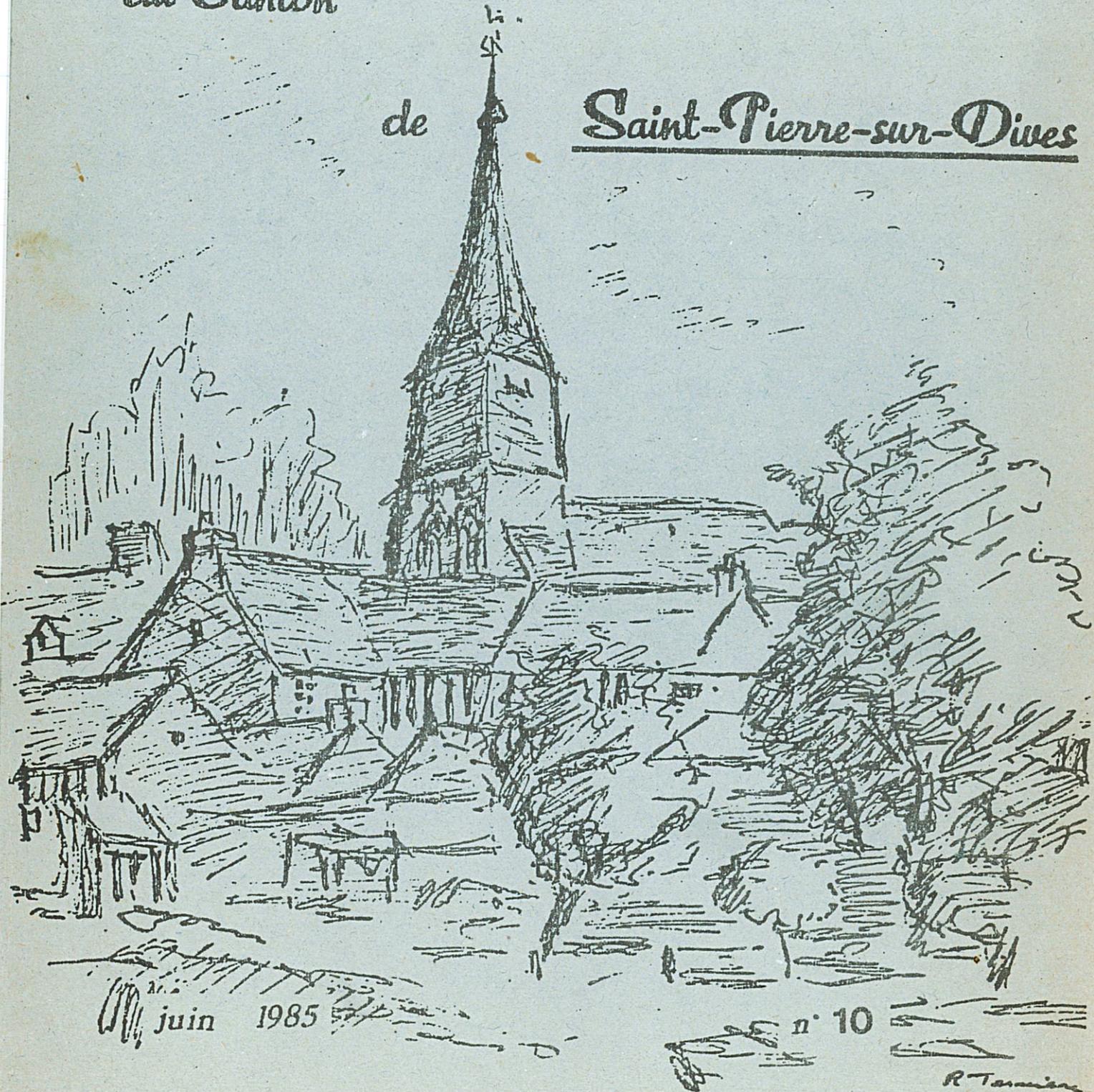


Histoire et Traditions Populaires

du Canton

de

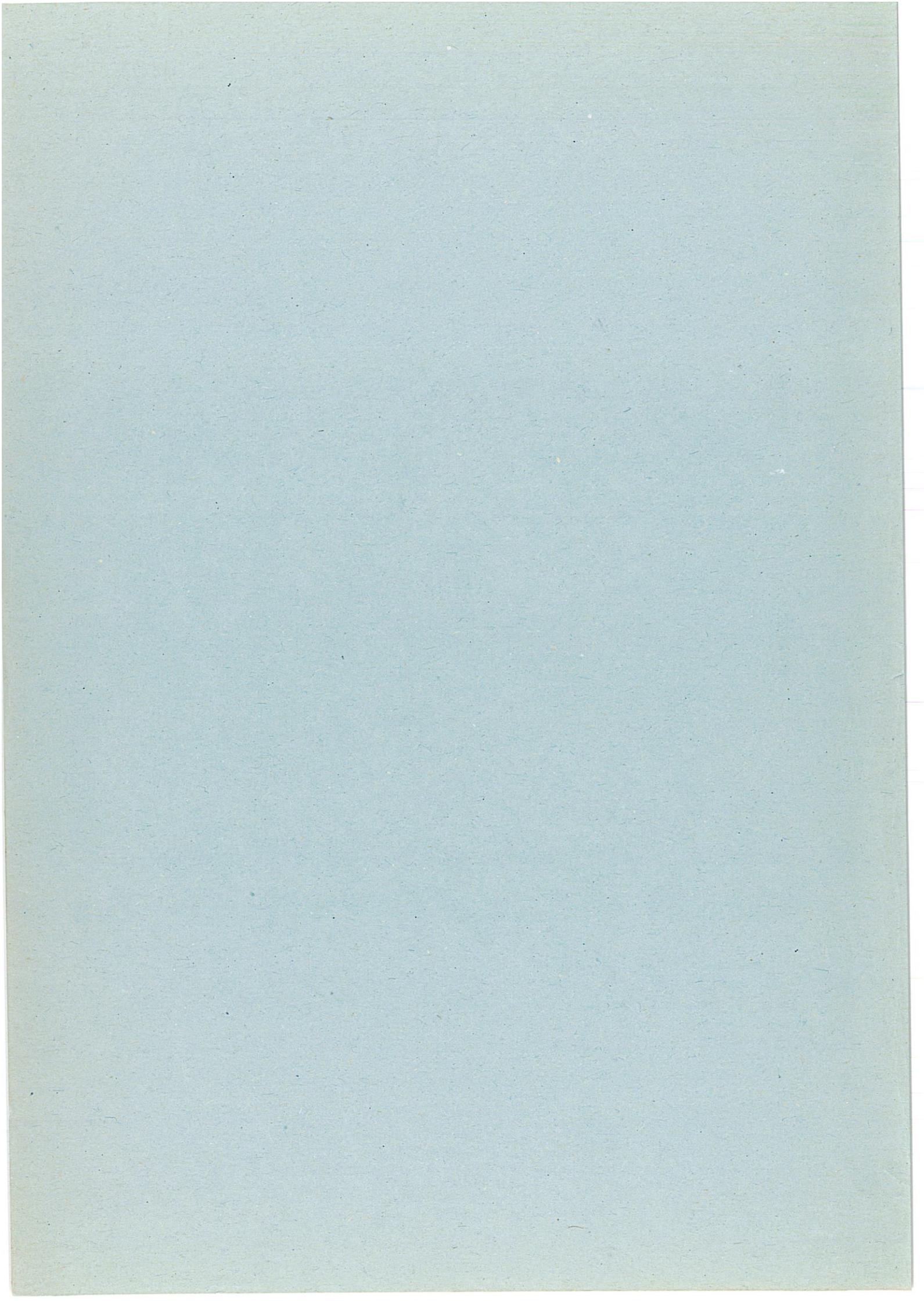
Saint-Pierre-sur-Dives



juin 1985

n° 10

R. Taminier



HISTOIRE ET TRADITIONS POPULAIRES
DU CANTON DE SAINT-PIERRE-SUR-DIVES

Bulletin trimestriel publié par le Foyer Rural du Billot



ABONNEMENT POUR L' ANNEE (4 numéros) : Soutien : 55 F
Ordinaire: 30 F

Pour un envoi par la poste, il convient d'ajouter la somme de 25F

LA L' EPOQUE ANTIQUE

L'objet de cette étude est de rechercher toutes les traces, aussi infimes soient-elles, d'une occupation humaine entre la Dives et la Vie à l'époque antique.

On pense traditionnellement que la Forêt d'Auge recouvrait une partie importante de ce territoire et qu'elle ne fut défrichée qu'avec le grand essort économique et agricole du XI ème siècle.

Entre la Dives et L'Oudon, les collines sont nombreuses, importantes (les plus hautes atteignent 235 m à Garnetot, tandis que St Pierre sur Dives n'est qu'à 40 m au dessus du niveau de la mer) et certaines sont, encore aujourd'hui boisées.

Nombreux sont les toponymes qui indiquent un défrichement de l'époque médiévale, de plus les découvertes archéologiques sont quasi absentes de cette région (exception faite de Jort).

Cependant nous pensons que l'idée qui prétend que cette région ait été une sorte de " désert " doit être nuancée. Certains indices toponymiques, géographiques et même archéologiques peuvent faire penser que cette région a pu connaître une occupation antique non négligeable.

Ainsi après avoir dressé un rapide inventaire des découvertes archéologiques effectuées dans la région, nous essaierons de démontrer comment certains chemins peuvent être regardés comme "antiques", enfin dans un troisième temps, nous verrons comment le parcellaire des champs semble être établi de façon ordonnée à partir de ces chemins, organisation qui pourrait être considérée comme les traces d'une cadastration antique.

SITE n° 2 : CAREL

Vers 1820, lors de travaux effectués sur la route départementale qui va de Lisieux à Falaise, on trouva à la limite des communes de Carel et de Morières, une trentaine de monnaies gauloises et le haut d'un vase en bronze qui aurait pu contenir ces monnaies.

D'après Lambert (1) ces monnaies de bronze, d'argent et d'électrum (alliage naturel d'or et d'argent)(2) proviennent en grande majorité de la cité des santons et quelques unes portent la légende " Ateula Vlatos ". L'auteur date ces monnaies du premier siècle avant notre ère.

Ce trésor pose plusieurs problèmes: dans quelles circonstances fut-il enterré ? Est-ce lors de troubles qui seraient survenus à la fin de l'indépendance gauloise ? Ce trésor devait représenter une petite fortune. Appartenait-elle à un riche propriétaire des environs ?

SITE n° 3 : MORIERES

Lambert signale dans le même ouvrage qu'à Morières, en 1865, ont été trouvés deux monnaies gauloises dont une des Santons, des ossements divers et un tombeau.

SITE n° 4 : ST PIERRE SUR DIVES

A. Bisson (3) signale la découverte, à la fin du siècle dernier de 7 bracelets de bronze, rue des Tanneries. D'après L. Coutil (4) cette trouvaille aurait été faite vers 1892. Mais cet auteur qui donne une assez bonne description de ces bracelets ne propose aucune date pour leur fabrication. Il serait intéressant de les réétudier aujourd'hui

1 - Etude parue dans : Mémoire de la Société des Antiquaires de Normandie
Tome XIII p. 123 - 142

2 - Une seule monnaie en électrum fut trouvée

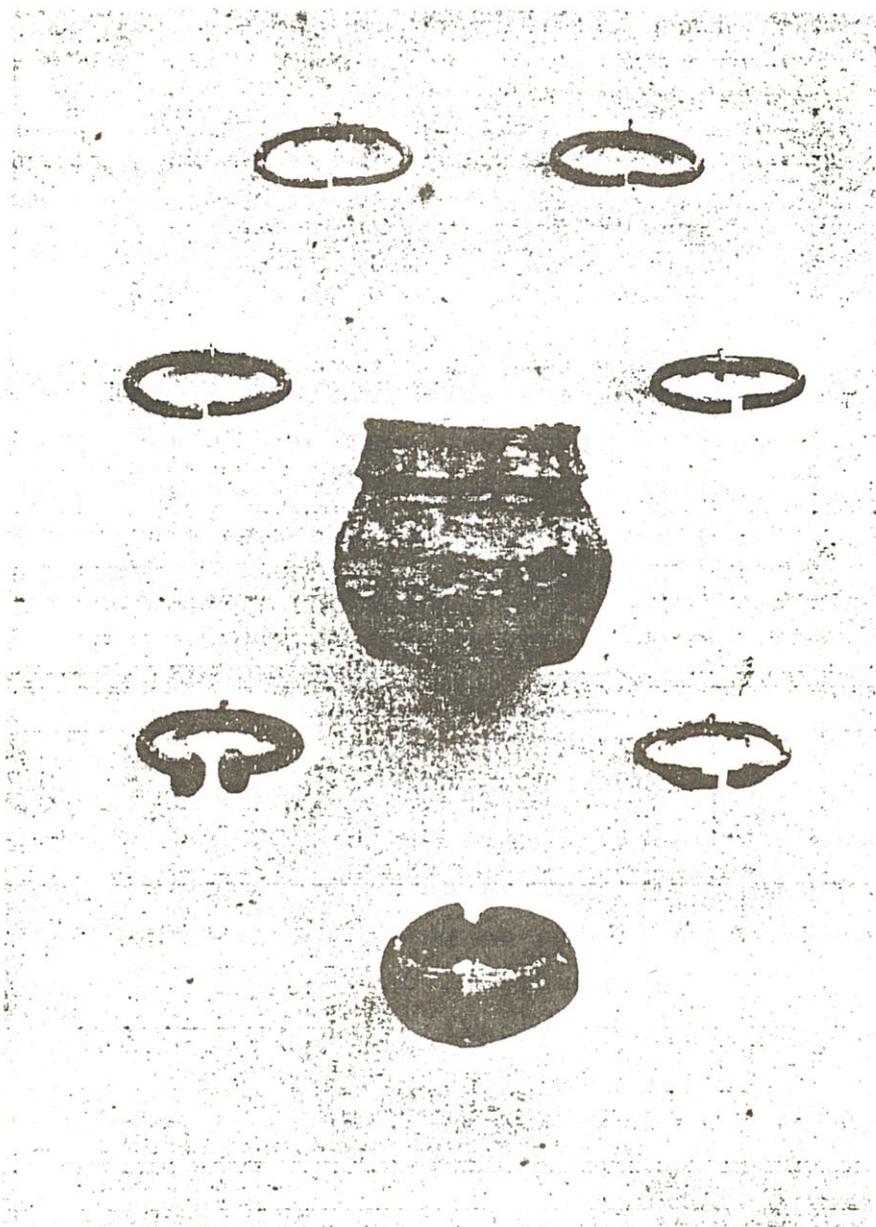
3 - A. Bisson - ouvrage déjà cité

4 - L. COUTIL - BSNEP - Tome XI p. 181

Planche extraite de :

" Aristide BISSON - Saint Pierre sur Ddives
et son abbaye depuis leurs origines jusqu'à nos jours "

St Pierre sur Dives - 1895 - p. 14



Phototypie J. Royer, Nancy.

BRACELETS & CASSOLETTE

TROUVÉS A S-PIERRE-SUR-DIVES

SITE n° 5 - ST PIERRE SUR DIVES

F. Pesnelle (1) parle dans son ouvrage d'une statuette en bronze de Mercure qui aurait été trouvée à St Pierre sur Dives à une date et à un endroits inconnus. Cette statuette est conservée au musée des Antiquités de Rouen.

Cette découverte est très peu sûre: en effet, E. Espérandieu (2) cite cette statuette, mais ignore son origine.

Enfin ni de Caumont, ni le Docteur Pépin, auteur de nombreuses recherches sur le canton de St Pierre sur Dives, ni A. Bisson ni le Docteur Doranlo n'en font mention. Elle figure bien dans le catalogue du musée de Rouen, mais là encore, l'abbé Cochet n'en indique pas la provenance.

Cette statuette de Mercure, haute de 11,5 cm dont Espérandieu dit que c'est " un travail gallo-romain de facture négligée, traitée avec mollesse et que la tête recollée n'appartient peut-être pas à la même figurine " a peut-être été découverte à St Pierre sur Dives, mais nous en doutons. Il faudrait savoir d'où F. Pesnelle tenait ce renseignement.

SITE n° 6 - DONVILLE (3)

Voici ce que dit le docteur Pépin: (4)

" A l'extrémité du territoire de Donville, nous avons retrouvé sur le bord du chemin qui va de cette commune à Grisy, des briques à rebord, des débris de poterie grise et de Samos (...)

Dernièrement, on a trouvé une monnaie votive du bas-empire romain en bronze "

Encore une fois, c'est là bien peu de choses...

-
- 1 - F. PESNELLE : Répertoire des statues et statuettes de divinités trouvés dans les départements du Calvados, de l'Eure et de la Seine Maritime
Mémoire de maîtrise - Caen 1978 - n° 5 p. 5
- 2 - E. ESPERANDIEU - M. ROLLAND : " Bronzes antiques de la Seine Maritime
Gallia - XII 2 sup.
- 3 - Donville - ancienne commune rattachée à St Pierre sur Dives
- 4 - Dr J. PEPIN : St Pierre sur Dives- 1ère partie les origines - 1879 p.10

SITE n° 7 : MORTEAUX

" On a trouvé une médaille de Faustine jeune à Morteaux, dans un herbage près de la Dives " (1)

SITE n° 8 - COURCY

" Monsieur Galeron rapporte qu'on a trouvé des médailles romaines à Courcy " nous dit encore A. de Caumont.

SITE n° 9 - MESNIL - BACLEY

" Dans le cimetière, on trouve beaucoup de briques de tuiles et de poteries gallo-romaines "

Cette découverte citée par P. Hérault - Lainé(3) n'est pas non plus très significative, car on ignore d'où l'auteur tient ce renseignement.

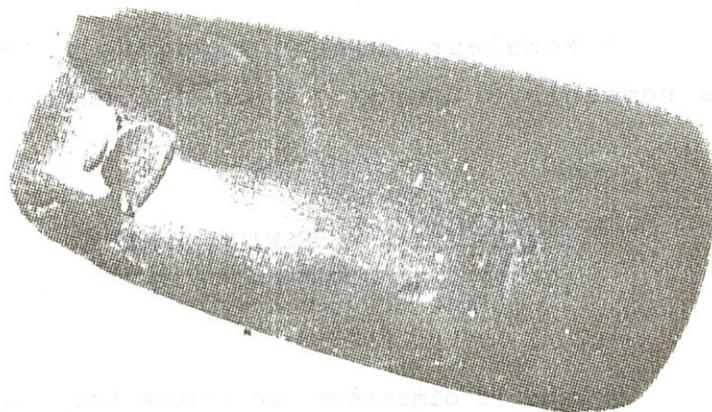
SITE n° 10 - MESNIL-BACLEY

Il y a quelques années Monsieur Pitard agriculteur en cette commune trouva, au lieu dit, le Val Boutry, une pierre taillée d'une quinzaine de centimètres de longueur (d'après ce que Monsieur Pitard nous a dit au téléphone) au pied d'un bâtiment agricole.

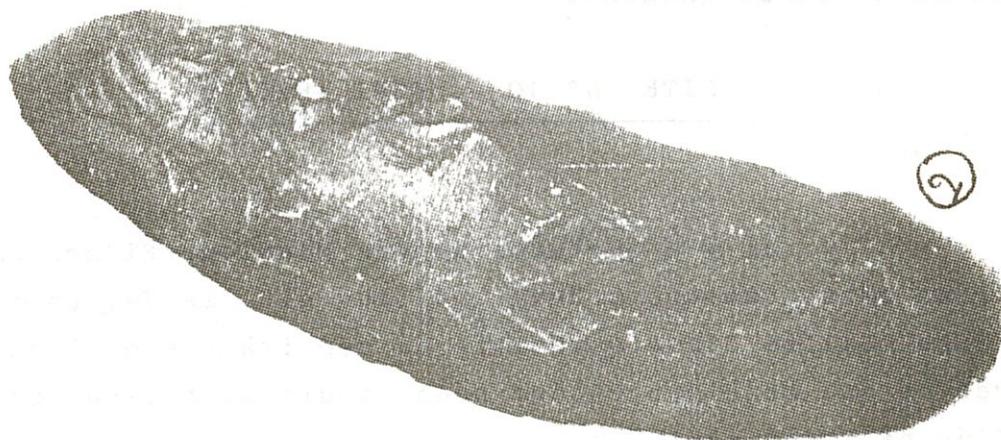
Malheureusement cette pierre est aujourd'hui perdue et nous n'avons pas pu la voir...

-
- 1 - Statistique monumentale t. IV p. 687
 - 2 - Statistique monumentale t. IV p. 663
 - 3 - Monographie de la commune de Livarot - Manuscrit conservé aux Archives du Calvados

Pierres trouvées en limite des communes de St Georges en Auge
et Ste Marguerite de Viette.



①



②



SITE n° 11 - VIEUX - PONT

A. de Caumont rapporte (1) que "Monsieur Le grand lui a dit avoir trouvé, à la hauteur de Vieux Pont, près de la route allant à Lisieux quelques débris de poteries qu'il croyait pouvoir faire remonter aux temps de la domination romaine "

SITE n° 12 :- ST GEORGES EN AUGE

Il y a quelques années, Monsieur Lemonnier, agriculteur à Ste Marguerite de Viette, trouva deux pierres taillées au lieu dit " La Crière ", à la limite de St Georges en Auge et de Ste Marguerite de Viette. Ces deux pierres sont de facture très différente:

La première est noire assez finement polie et mesure 10,8 cm de longueur sur 5 cm de largeur à son extrémité la plus large et 3 cm à son extrémité la plus étroite.

La seconde est beaucoup plus grossière. De couleur marron clair, elle mesure près de 17 cm de longueur. cf photo.

*

Voilà donc tout ce que nous pouvons dire à propos des découvertes archéologiques. Sur ces 12 "sites", nous considérons que seules les découvertes faites à Jort, Carel et Morières sont significatives.

Les pierres trouvées à St Georges en Auge peuvent également être intéressantes si cette trouvaille fortuite est confirmée par d'autres découvertes.

Signalons tout de même, qu'à notre connaissance, ce sont les seules traces de vie à l'époque préhistorique pour toute cette région entre la Dives et la Vie qui ne soit pas douteuse.

1 - Statistique monumentale t. III p. 522

TROIS SITES PLUS PARTICULIERS

Depuis longtemps, les historiens ont repéré dans cette région trois camps fortifiés qu'ils ont fait remonter à l'époque gallo-romaine. Ces camps sont situés sur les communes de Mittois (bois de Quévrue), Castillon et Mesnil-Bacley.

SITE n° 13 - LE CAMP DE QUEVRUE

Voici ce qu'écrivait de Caumont au siècle dernier : " Le camp de Quévrue est situé au sommet d'une éminence d'où la vue s'étend fort loin, sur plusieurs riches vallées du Pays d'Auge et sur la campagne de Caen et de Falaise. On distingue de Quévrue les Monts d'Eraines, la butte St Clair, la Pommeraie et, je crois, celle de Campandré, également couronné par un camp retranché.

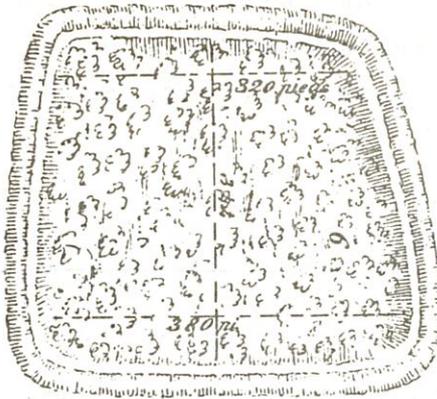
Celui de Quévrue est à peu près carré, entouré d'un vallum et de fossés peu profonds (4 à 5 pieds) mais bien conservés et tracés sans interruption.

Monsieur Duchesne qui en est propriétaire a trouvé dans cette enceinte des poteries, des pavés, des fragments de pierres taillées etc...et l'on peut croire qu'un habitat existait vers le milieu. On m'a assuré qu'il existe un autre camp dans les bois de Quévrue et que des fossés allant du nord au sud se prolongent dans la forêt sur une longueur de plus d'un quart de lieue ..."

Il s'agirait donc ici d'une fortification double: le camp quadrangulaire lui même ainsi qu'un long fossé " de plus d'un quart de lieue de longueur "

Nous nous sommes rendus dans ces bois. Le camp et le fossé sont encore bien visibles. (cf photo et plan)

1 - A. de Caumont : " Cours d'Antiquités monumentales professés à Caen t. II p. 321 - 322 - 1831



PLAN DU CAMP DE QUEVRUE : Extrait de A. de Caumont : " Cours d'Antiquités
Monumentales professées à Caen
Atlas planche XXXI fig. 6

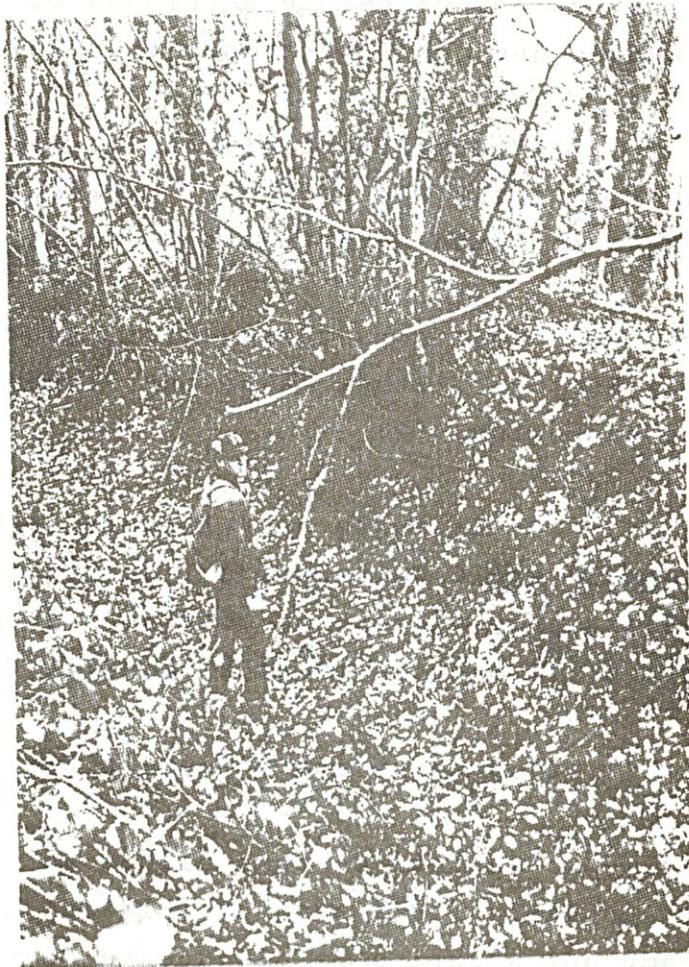


Photo du long fossé, orienté nord sud et situé à la limite
ouest du bois. Le personnage est là pour donner l'échelle.

Ce camp de Quévrue est situé non loin de la route qui va de St Pierre sur Dives à Livarot. C'est également sur cette voie que se trouve le camp du Val Boutry sur la commune de Mesnil-Bacley.

SITE n° 14 - LE VAL BOUTRY

Ce camp a aujourd'hui complètement disparu: il fut détruit lors de la construction de la nouvelle route Livarot - St Pierre sur Dives au XIX^{ème} siècle. A. de Caumont (1) avait heureusement pû l'étudier en son temps mais c'est à tort qu'il le situe sur la commune de Montviette.(1)

" On signalait un camp romain à l'extrémité de la commune de Montviette, dans les bois du Val Boutry; mais ces bois sont en grande partie défrichés et je n'ai plus trouvé cette année que quelques traces très faibles de l'enceinte.

Heureusement elle a été marquée sur la carte d'Etat-Major; c'était une enceinte carrée qui était tout près et au nord de la route départementale de St Pierre à Livarot"

Mais nous possédons surtout, concernant le camp du Val Boutry, l'étude faite par P. Hérault-Lainé sur Livarot et sa région. (2)

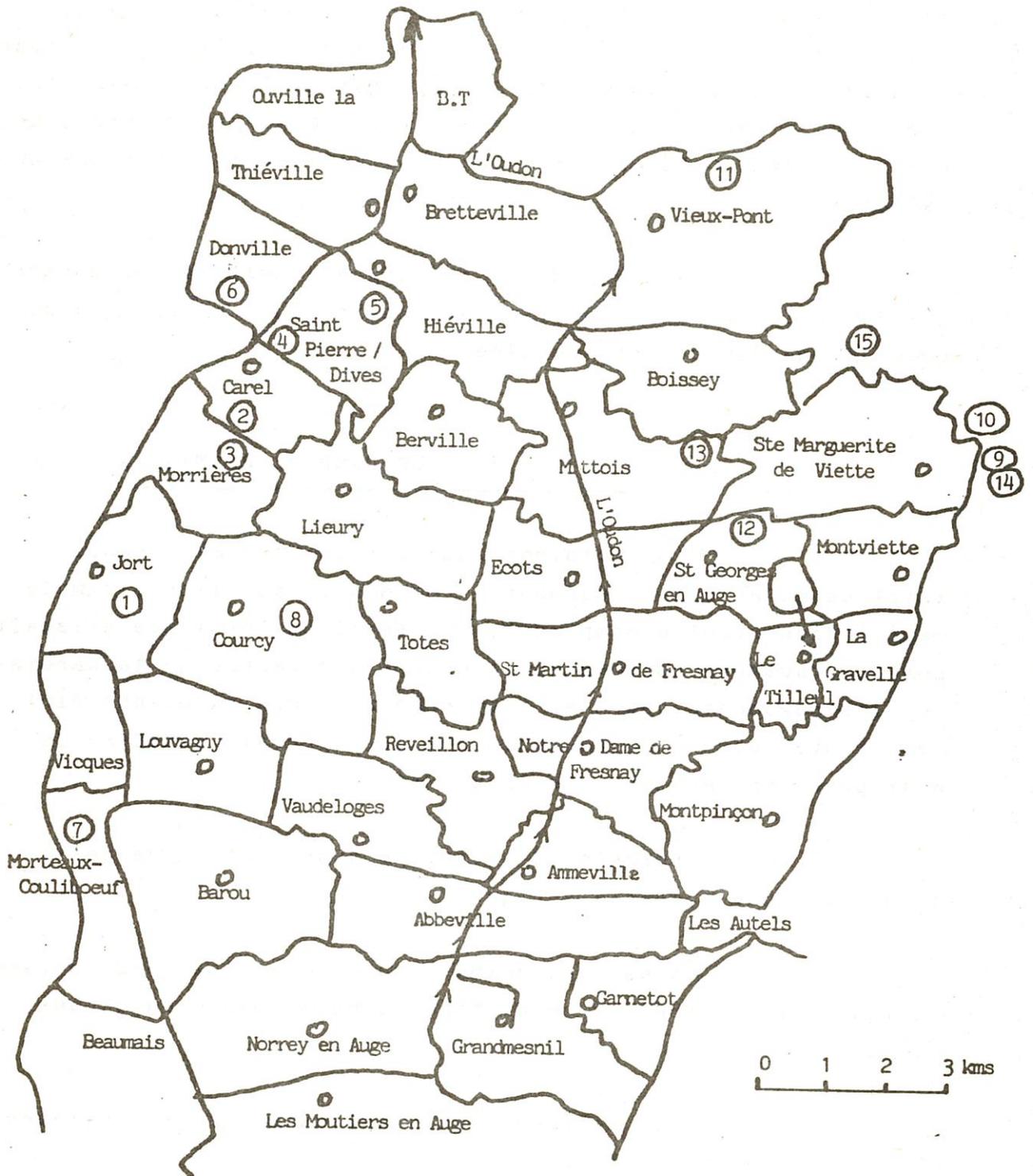
" Le poste du Val Boutry présente un carré parfait, chaque angle fait face à l'un des points cardinaux. L'entrée était probablement du côté nord-ouest, car par là il correspondait: 1° avec la motte à laquelle Castillon doit son nom

2° avec un autre poste situé dans les bois de Quévrue.

La tête de camp placée au nord-est était défendue par un vaste fossé semi-circulaire. Les fouilles faites dans ce camp ont abouti à la découverte de tuiles à rebord.

1 - A. de Caumont - Statistique monumentale 1867, t. III p.606

2 - P. HERAULT-LAINE : Monographie de la commune de Livarot
Manuscrit conservé aux Archives Départementales



Bien sûr cet auteur n'est pas historien et ses dires sont à prendre avec précaution. Cependant, il nous faut accepter sa description du camp car c'est la seule étude précise que nous possédions. Il est également intéressant de noter que c'est non loin du camp du Val Boutry qu'a été trouvée par Monsieur Pitard, la pierre taillée dont nous avons déjà parlé

Toutes ces constatations sembleraient montrer que la région du Val Boutry a dû connaître une occupation humaine à une époque très reculée.

SITE n° 15 - LE CAMP DE CASTILLON

Ce troisième camp est le plus mal connu. Voici ce qu'en dit de Caumont: " Ce nom (Castillon) semblerait indiquer qu'un campement, une enceinte fortifiée existait sur les hauteurs boisées qui occupent une partie de la paroisse. les personnes que j'ai interrogées à son sujet ont fini par trouver des retranchements que je supposais exister: je n'ai pu encore en lever le plan " (1)

Doranlo (2) attribue aussi le nom de cette paroisse à une enceinte antique.

Nous nous sommes rendus dans les bois de Castillon et avons cherché ce prétendu camp antique, mais sans succès.

Ces retranchements antiques posent plusieurs problèmes, en particulier celui de leur date:

A. de Caumont estime devoir les faire remonter à l'époque " où déjà des irruptions de pirates avaient eu lieu sur nos côtes(...). Ainsi ce serait vers la fin du III^{ème} siècle ou un peu plus tard que la plupart de ces enceintes retranchées auraient été établies. " (3)

-
- 1- Statistique monumentale t III - 1867 - p. 513
 - 2 - Essai d'inventaire des camps retranchements, mottes et fortifications antiques du Lieuvin - Bulletin de la Société Historique de Lisieux n° 26
 - 3 - Cours d'antiquités monumentales professés à Caen t.II-1831-p. 337-359

II - LES VOIES ANTIQUES

Une voie antique laisse presque toujours des traces profondes dans la toponymie, dans le découpage des communes (bien souvent elles ont servi à fixer les limites des paroisses puis des communes) et même dans l'aspect des villages.

De plus, ces voies ont été, du moins pour les plus importantes, réutilisées pendant très longtemps, et parfois elles le sont encore.

Ainsi les cartes anciennes peuvent être d'un grand intérêt dans la recherche des chemins anciens. Pour la région étudiée, nous possédons la carte de Cassini qui date du XVIII^{ème} siècle et quelques plans terriers, principalement celui du comté de Montgommery dressé à la fin du XVIII^{ème} siècle et qui couvre les paroisses de Lieury, Ecots et St Georges en Auge.

Mais bien souvent, nous ne possédons aucune carte. IL faut alors avoir recours à la toponymie et lorsqu'un doute subsiste, observer les configurations du terrain.

LE CHEMIN DE LOREE : VOIE n° 1

Cette ancienne route a été repérée dès le XIX^{ème} siècle par A. de Caumont (1) : " Lorsqu'on prend la route qui va de Saint Pierre sur Dives à Livarot, au delà de l'église de Montviette, on traverse une ancienne voie qui, peut-être, est d'origine gallo-romaine et qui se prolonge au nord et au sud sur une assez longue étendue en suivant les plateaux et sans traverser de rivière; c'est le chemin de Lorée. Monsieur Le Grand l'a parcouru; je l'ai examiné de mon côté sur différents points et je ne doute pas qu'il soit très ancien. Sans être aligné, il conserve une largeur de 20 pieds dans un trajet de trois lieues que j'ai fait pour l'observer; il est constamment pavé de silex très serrés ..."

Le docteur Doranlo (2) fait lui partir cette voie de Lisieux: elle passe la vie à " la planche aux Bretons ", traverse Castillon au lieu dit " la belle place ", puis se dirige vers le nord, en direction de Trun.

Cette route ne traverse aucun bourg.

Son antiquité est prouvée par deux faits: tout d'abord elle sert de limite entre les communes de Montpinçon et Tortisambert, Montpinçon et les Autels St Bazile, Garnetot et Le Renouard, et enfin Grandmesnil et St Gervais des Sablons, pour la région qui nous intéresse.

On trouve également le long de cette route quelques toponymes antiques: "le Pierré" au Chêne au Loup, (commune des Autels St Bazile), qui signifie le chemin empierré " La Route" à Montviette et le " Le Perray" à St Martin du Mesnil Oury (même signification que le Pierré)

- 1 - A. de Caumont - "Statistique routière de Caen à Bernay par St Pierre sur Dives et Orbec" in Annuaire de Cinq départements de la Nie 1849 p. 138
- 2 - Dr Doranlo- " Les voies de la civitas des Lexovii" BSNEP t.XXXI -p.20

C'est au niveau de "Beauvoir" qu'un embranchement de cette voie se dirige vers Livarot. Lui aussi sert de limite aux communes de Montpinçon, Tortisambert et Heurtevent.

On trouve sur cette voie, à Heurtevent, " le Carrefour" toponyme d'origine gallo-romaine qui, comme son nom l'indique, mentionne un croisement de deux voies. C'est également sur cette voie qu'est située l'église de Mesnil-Bacley

VOIE RELIANT ST PIERRE SUR DIVES A LIVAROT

D'après de Caumont " Le chemin qui vient de Mittois à St Pierre sur Dives passe près de la Maladrerie et se dirige vers St Georges en Auge paraît très ancien. " (1)

En effet plusieurs indices permettent d'évaluer l'antiquité de cette route: A plusieurs reprises, elle sert de limite de commune, entre St Pierre sur Dives, Hiéville et Berville, puis entre Berville et Hiéville. Quelques toponymes intéressants jalonnent aussi cette voie: "La Rue" (Mittois) et surtout "La Trigale".

Moisy voit dans ce toponyme une origine celtique qu'il rapproche de "Tricalium" et de Tri-callis, les trois chemins. Doranlo pense lui que ce toponyme signifie : les trois pierres (2). S'il y a bien trois voies qui se croisent à cet endroit, nous n'avons découvert aucune trace de mégalithes...

Mais surtout cette voie après avoir traversé le bourg de Mittois, passe non loin du camp de Quévrue et tout près du camp du Val Boutry. C'est également sur cette voie qu'était installée, au Moyen-Age, la maladrerie de Mittois, dépendance de l'Abbaye de St Pierre sur Dives.

Enfin au voisinage de cette route ont été découvertes trois pierres taillées: deux au lieu dit " La Crière ", à 500 m au nord de cette voie, à la limite des communes de St Georges en Auge et Ste Marguerite de Viette, la troisième au Val Boutry, commune de Mesnil-Bacley.

Sur plusieurs kilomètres, de St Pierre sur Dives à la sortie du bois de Quévrue, cette route prend l'aspect d'une large chaussée (8 à 9 m), limitée sur ses côtés par un fossé peu profond. Le chemin actuel, utilisé seulement par quelques tracteurs, n'emprunte qu'une partie de l'ancienne route.

Pour terminer, signalons qu'entre l'endroit où cette voie coupe la D.111 et l'endroit où elle rejoint la route qui vient de Morières (D. 250), près du lieu-dit la "Cour Bordeaux" la route prend l'aspect d'une cavée profonde. (3)

-
- 1 - A. de Caumont - Statistique monumentale T. III -1867- p. 580
 - 2 - Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie t. XXIV-1919-1920- p.406 - 407
 - 3 - Il est peu probable que ce toponyme " Bordeaux " reconnu comme antique par certains historiens ait ici une origine ancienne. En effet plusieurs familles Bordeaux sont attestées dans la région

LE CHEMIN DE MORIERES A LA TRIGALE

Cette route (D.250) ne sert à aucun moment de limite de commune. C'est pourtant elle qui relie les églises de Morières, Lieury, Ecots, passe au pied de la motte castrale de ce village, arrive devant l'église de St Georges en Auge, puis rejoint la route de St Pierre à Livarot peu avant la Trigale.

Le plan terrier des possessions des Montgomery dressé à la fin du XVIII ème et aujourd'hui conservé aux Archives Départementales de l'Orne appelle cette route " le chemin de Falaise à Ecots."

Dans sa partie qui passe au sud du " Mesnil Houlbec," commune de Lieury, cette voie se présente comme une large chaussée dont la route actuelle qui est pourtant d'une certaine importance n'utilise qu'une portion. Signalons encore qu'un chemin qui relie cette voie à celle de St Pierre à Livarot porte sur le cadastre de St Georges en Auge deux toponymes antiques " le Perrey " et le " Petit Perrey ".

A environ 1500 m au sud de ce chemin passe une ancienne route qui lui est parallèle et qui relie l'église de Tôtes au Billot. Ce chemin est sans doute l'un des plus larges que nous ayons pû observer. D'une largeur d'environ 9 m, il passe au nord du toponyme "le Perrey ", rejoint l'église de St Martin de Fresnay, passe à la " Ruelle ", laisse au sud la " Cour St Germain " et arrive au Billot.

On ne voit pas très bien d'où pouvait partir cette voie ni par où elle se continuait, mais son aspect, ses toponymes et son passage à St Martin de Fresnay nous surprend d'autant plus qu'elle fait un peu "double emploi " avec la route qui passe à 750 m au sud et qui relie Jort à Notre-Dame de Fresnay puis au Billot.

CHEMIN DE JORT A NOTRE-DAME DE FRESNAY

Cette voie sort de Jort, sert de limite entre les communes de Courcy, Tôtes et Réveillon après être passée au pied de l'église romane et du château fort de Courcy, sert à nouveau de limite aux communes de Tôtes, Réveillon et Notre-Dame de Fresnay avant d'arriver à l'église de ce village. C'est à ce moment qu'on perd son tracé. Cependant un vieux chemin en "cavée" qui part du Billot est appelé sur le cadastre " chemin du Billot à Courcy ". C'est ce chemin qui passe à la " Maison Rouge " et laisse à 100 m au nord " la Maison Blanche ".

LA VOIE DE COULIBOEUF AU CHEMIN DE LOREE

Cette voie a autrefois été observée par Doranlo (1) qui la fait partir de Falaise ou de Vaton .

1 - Dr DORANLO - " Les origines de Falaise et les voies antiques de sa région " - BSAN t. XLIX - années 1942-1945 p. 17

A. de Caumont écrivait à son sujet: (1)

" La commune de Couliboeuf est traversé par un chemin qui dans certaines parties prend le nom de " Vieille Rue de la Louverie " et dans d'autres celui de " Cavée " de " Touvaie " ou " Tuviage " ("Vetus via ") passe au nord d'un hameau nommé le " Haut de la Rue " et gagne un endroit appelé le " Carrel de la Justice ". Dans tous les lieux que parcourt cette voie ancienne, on a signalé sa présence par plusieurs objets anciens tels que hachettes en silex ou en bronze, des médailles et quelques débris d'armure."

Cette voie sert de limite entre les communes de Couliboeuf, Barou, Louvagny; puis entre Vaudeloges et Barou, laisse au nord les lieux dits " les Planches " et " sur la Route " et gagne Ammeville.

A Ammeville, elle obliquait vers le nord puis devait rejoindre le " Chemin de Lorée " au " Chêne au Loup " par un chemin qui sert de limite entre Montpinçon et Les Autels St Bazile. Cette route servait également de limite, autrefois, entre l'ancienne commune d'Abbeville et Vaudeloges.

Il est intéressant de noter que la pièce de terre située au croisement de cette voie et de la route qui va de Morières aux Moutiers en Auge porte le nom de " la Couture de la Pierre ". Y a-t-il ici allusion à un ancien mégalithe ou à une ancienne borne milliaire qu'aurait remplacé l'actuel calvaire? ?

Signalons qu'à 1300 m au sud passe un chemin qui sert de limite aux communes de Vaudeloges, Ammeville et Gannetot et débouche lui aussi sur le " Chemin de Lorée ". On trouve sur son trajet le toponyme " le Passage " lors du franchissement de la " Fontaine de Sue ". Nous pensons que cette voie devait venir de Morteaux à cause d'un toponyme "Les Rues " situé sur la commune de Barou mais cette hypothèse reste à vérifier.

A 1500 m au sud passe encore un ancien chemin qui semble partir de Cantepie, qui passe " Aux Rouges Terres ", puis devant l'église de Norrey en Auge (église romane), longe la motte castrale de Grandmesnil (la Baronnie à Norrey), arrive à l'église de Grandmesnil, traverse le "chemin de Lorée" après les "Rouges Terres ", coupe la voie venant de Livarot par Heurtevent et se continue vers l'est.

LA VOIE DE JORT A EXMES

Cette voie est en fait le prolongement du chemin haussé qui vient de Vieux. Cette route appelée " Le Chemin de Caen " dans la commune des Moutiers en Auge a été remarqué depuis longtemps par de nombreux historiens (2). Elle sert de limite entre les communes de Couliboeuf, Barou, Morteaux, Beaumais Norrey en Auge, Crocy, les Moutiers en Auge etc...ceci sur une longueur de 3 km environ. A 1400 m à l'ouest, cette voie est doublée par un chemin qui lui est parallèle et qui va de Morières aux Grands Moutiers par Courcy, Louvagny, Barou et les "Rouges Terres ".

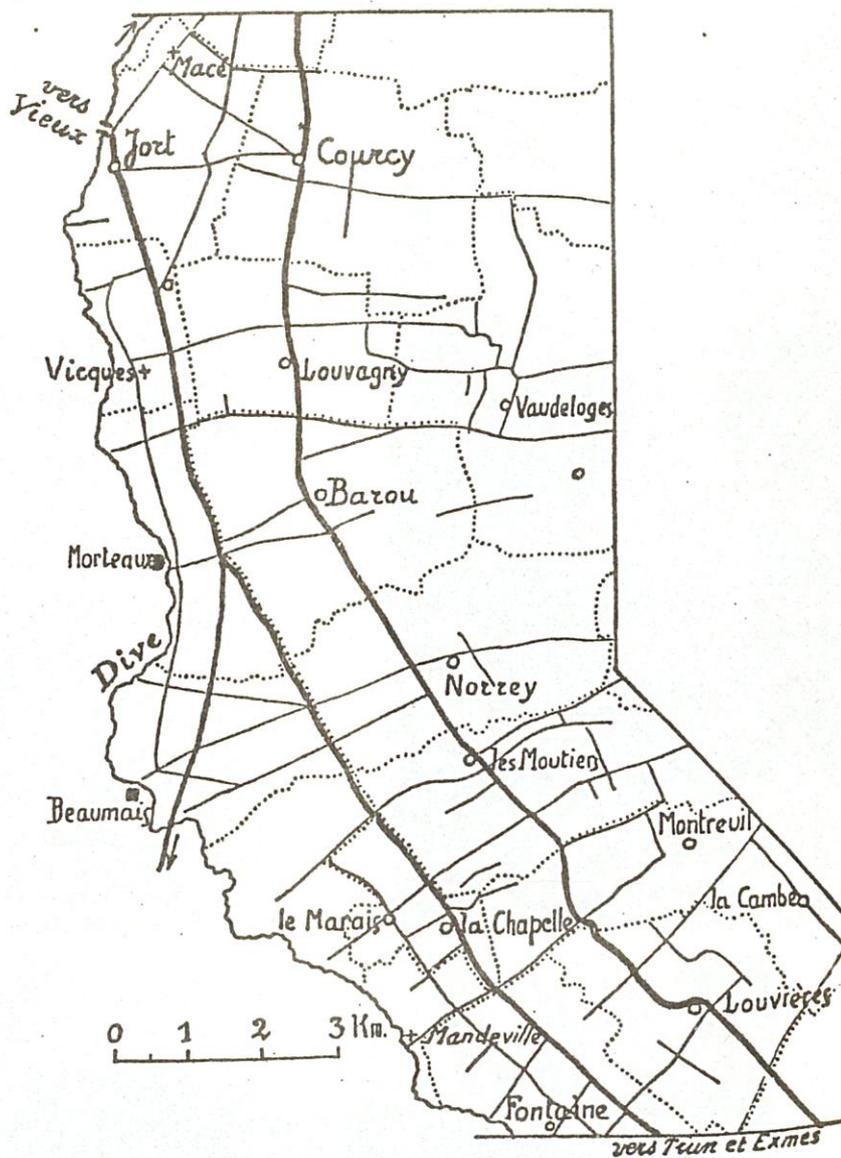
1 - A. de Caumont - Statistique monumentale - t. IV - 1859 - p. 677

2 - C'est la voie qui relie Lisieux à Jublains décrite par Doranlo dans " Les voies de la civitas des Lexovii " BSNEP t. XXX - 1936-1937 p.21 Cette voie passe la Vie à Livarot, puis Mesnil-Bacley, Heurtevent, Saint Bazile où cette route franchit la Monne puis continue vers le sud.



- 1 - Le chemin à l'endroit où il sert de limite entre St Pierre / Dives et Hiéville
- 2 - Le chemin à Mittois au lieu dit " La Cour des Haies "
- 3 - Le chemin à l'endroit où il sert de limite entre St Pierre / Dives et Hiéville

Arpentage antique dans la région de Jort



Carte extraite de: L. Musset, "Arpentage antique en Normandie",
revue archéologique, 6^e série, t. XXVIII, 1947, p. 38

UNE CADASTRATION ANTIQUE ?

Dans toutes les provinces, les Romains ont procédé à une véritable cadastration des terres, dans le but d'y asseoir l'impôt et de lotir de nombreux colons.

Cette cadastration est encore bien visible dans beaucoup de régions, tout au moins en partie. On en a découvert des traces en Italie du nord, en Afrique du nord, en Rhénanie, en Suisse, en Angleterre et en Gaule.

R. Chevallier (1) définit ainsi cette cadastration: " Une centuriation est un véritable système de coordonnées tracées sur le terrain: après avoir jalonné deux axes perpendiculaires, le D.M (decumanus maximus et le K.M , Kardo maximus, l'arpenteur menait à chacun d'eux une série de parallèles, en principe équidistantes (limites) matérialisées au sol par des chemins, des fossés ou des alignements de pierres. Les divisions obtenues étaient dites centuries (...) Il existe des centuries de différents modules, mais la majorité avait 20 actus de côté, c'est à dire, l'actus mesurant 120 pieds (soit environ 35 m), 710 m ..."

D'après A. Grenier (2), "ce sont les grandes routes qui servent au cadastre et à ses mensurations."

L. Musset (3) estime avoir découvert quelques traces de cette cadastration en plusieurs endroits de la Normandie, et en particulier, le long du chemin qui relie Jort à Exmes, sur le territoire des communes actuelles de Jort, Courcy, Louvagny, Vicques, Vaudeloges, Barou etc...

Cet arpentage était orienté selon un axe nord-sud, et se décalait selon un axe nord-ouest à partir d'une ligne allant de Beaumais aux Moutiers en Auge.

Or il semble que cet axe nord-sud se poursuit plus à l'est que ne l'a étudié L. Musset en particulier sur le territoire de la commune de L'Oudon. Il nous semble même que c'est à cet endroit que les traces de cadastration se font les plus nombreuses, principalement sur le territoire des communes associées d'Ecots, St Martin de Fresnay et Ammeville (aujourd'hui réunies dans L'Oudon).

Plus à l'ouest, dans les communes situées tout près de la Dives, (Macé, Jort, Morières) cet arpentage "s'essouffle" , peut-être à cause de la concurrence d'un autre axe de cadastration qui suivrait l'axe de la Dives et que l'on peut observer dans les communes de Bretteville sur Dives et de Hiéville.

-
- 1- R. CHEVALLIER - " La centuriation et les problèmes de colonisation " in Etudes Rurales octobre-décembre 1961 - p. 56
 - 2 - A. GRENIER - " Manuel d'archéologie gallo-romaine " Paris 1981 in 8° VI - 2 ème partie p. 12
 - 3 - L.MUSSET - " Arpentage antique en Normandie " in " Revue Archéologique " t. XXVIII - 6 ème série - juillet-décembre 1947 - pp 31 - 51

Quant à la limite est de cet arpentage, elle semble plus difficile à apprécier. En effet, s'il est vrai que les vestiges de cette cadastration se font plus rares à partir des hauteurs de Vieux-Pont, Boissey-St Georges en Auge et Montpinçon, soit les communes situées approximativement à l'est de L'Oudon, elles ne disparaissent pas complètement: là encore, le chemin de Lorée forme un bel axe nord-sud régulièrement coupé perpendiculairement par plusieurs lignes est-ouest. Il n'y a guère que sur les hauteurs de Mesnil-Bacley et de Heurtevent que les traces de cette cadastration disparaissent complètement. Et peut-être, ceci n'est-il que provisoire car on en retrouve des traces sur la rive est de la Monne, sur le territoire des communes du Renouard et des Autels St Bazile.

Ainsi donc cet arpentage couvrirait pratiquement tout le territoire situé entre la Dives et la Vie avec toutefois quelques interruptions, notamment dans les régions boisées (forêt de Montpinçon, bois d'Ecots et de Quévrue) et le long des principales rivières. Ainsi le long de L'Oudon, les champs semblent organisés selon l'orientation du cours d'eau (cf carte), tout comme le long de la Monne et de la Dives.

Cependant les limites de communes, le parcellaire des champs et la majeure partie du réseau routier semblent suivre une orientation qui est celle de plusieurs voies principales.

Ainsi le chemin qui va de Carel à Barou par Norrey en Auge et le chemin de Lorée forment deux axes nord-sud, distants l'un de l'autre d'environ 11 km. Entre ces deux routes, on peut discerner plusieurs parallèles formées essentiellement par des limites de communes. Ainsi il y a 2 800 m entre le chemin de Carel à Barou et la ligne qui sert de limite aux communes de Tôtes et de Courcy par exemple

Les axes est-ouest sont plus nombreux que les axes nord sud. Les plus importants sont formés par le chemin qui va de Morières à Livarot par Ecots et la Trigale et par le chemin qui va de Jort à Notre-Dame de Fresnay, situé 2 200 m plus au sud. Entre ces deux voies on remarque plusieurs parallèles dont une ligne qui sert de limite aux communes de Morières Courcy, Tôtes et Lieury distante du chemin de Morières à Livarot d'un peu plus de 700 m ainsi qu'un chemin qui relie Courcy à St Martin de Fresnay situé 700 m plus au sud et distant de 700 m également de la voie allant de Jort à Notre-Dame de Fresnay.

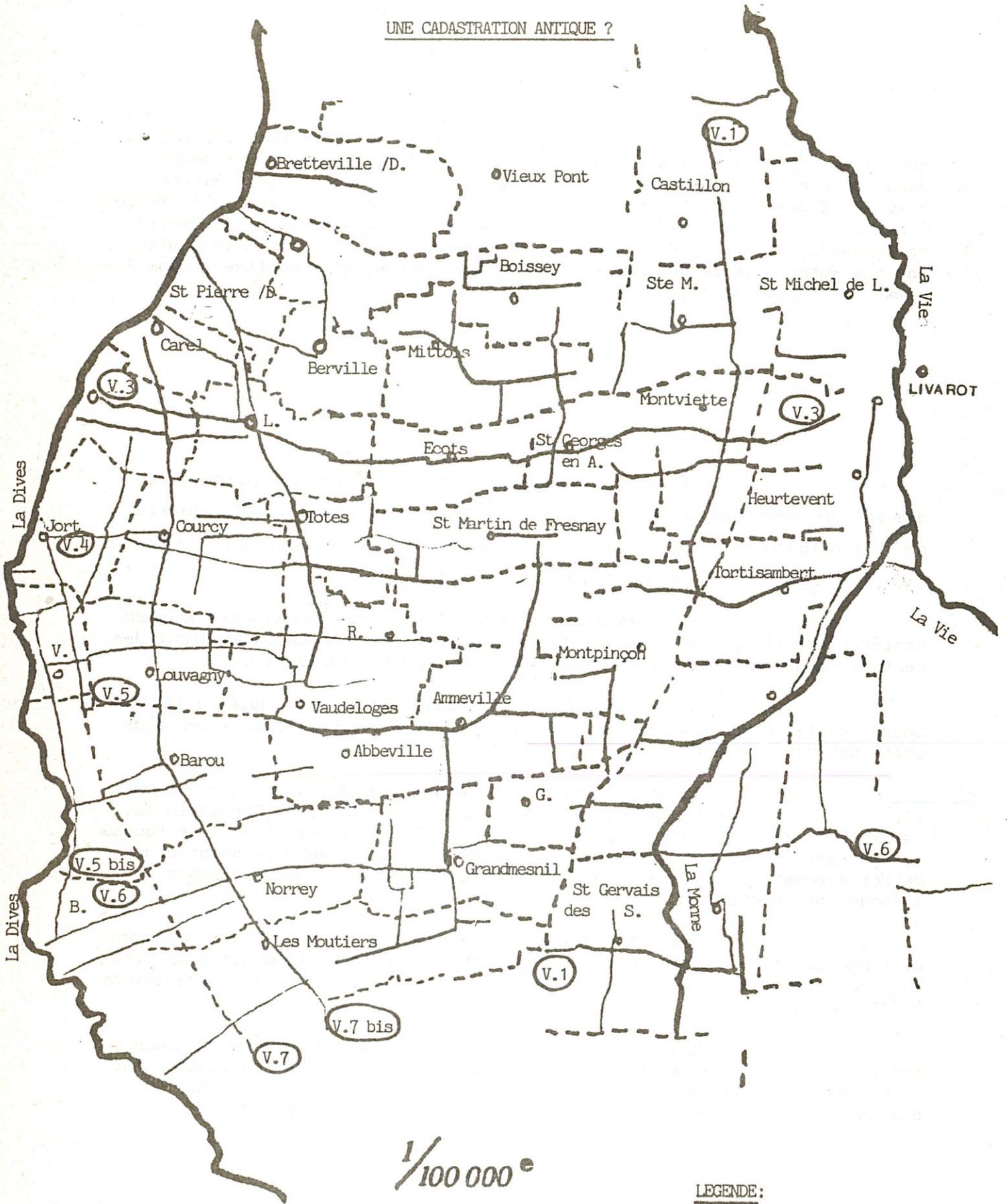
On a donc trois lignes grossièrement parallèles, distantes entre elles de 700 m environ ce qui correspond presque aux 710 m de la centurie théorique.

Plus au sud encore, à environ 3000 m de la voie Jort - Notre-Dame de Fresnay, on trouve le chemin qui relie le Grand Couliboeuf à Ammeville et qui sert de limites aux communes de Baron, Louvagny, Vaudeloges Abbeville et Ammeville. Au milieu de ces deux routes, une ligne servant de limite à Courcy, Louvagny et Vaudeloges sépare cet espace en deux zones de 1 500 m environ.

Enfin à 1 300 m environ, plus au sud, se trouve un chemin qui va de Barou au chemin de Lorée en passant par Garnetot et qui sert de limite aux communes de Grandmesnil et de Garnetot.

Entre ces grands axes, formés de chemins reconnus comme voies antiques, une multitude de limites de communes, de chemins moins importants et de haies forme un carroyage quasi ininterrompu (cf carte).

UNE CADASTRATION ANTIQUE ?



1/100 000^e

LEGENDE:

- Limite de commune
- Route ou chemin
- (V.3) Voie n°3

Qu'il y ait là cadastration antique nous semble incontestable, même si les dimensions de cet arpentage ne correspond pas tout à aux 710 m théoriques mais les nombreux toponymes gallo-romains présents dans cette région confirme cet hypothèse : (" les Rues ", la " Ruette ", " sur la Route ", les " Perrets ", le " Pierré ", le " Passage ", le " Ferret " à Barou, Grandmesnil, Garnetot, Montpinçon, St Georges en Auge, St Martin de Fresnay, Notre-Dame de Fresnay; " la Maison Rouge " , " La Maison Blanche " à Notre-Dame de Fresnay, les toponymes dérivés d'un suffixe " acum " comme Lieury, Louvagny, Courcy etc...)

* * * * *

* * *

*

Avant de conclure, nous allons évoquer rapidement un dernier indice qui vient ici confirmer l'ancienneté de l'occupation du sol dans cette région. Il s'agit de l'étude des dédicaces des églises paroissiales.

Les plus anciens sanctuaires chrétiens étaient souvent dédiés à St Sauveur ou à la Ste Croix. On pense que ces églises furent des centres de diffusion du christianisme à l'époque mérovingienne.

Dans notre région une seule église est dédiée à la Ste Croix: celle de Montpinçon. Il s'agirait donc d'une des paroisses les plus anciennes de la région.

De même, nous savons depuis l'étude du docteur Fournée (1) que l'un des tous premiers cultes de saints introduit en Normandie fut celui de St Martin, évêque de Tours, mort en 371. D'après le docteur Fournée le très grand nombre de paroisses normandes qui choisissent ce saint comme patron correspond à l'intense effort de christianisation des campagnes à l'époque mérovingienne.

Les dédicaces faites aux saints Gervais et Protais sont contemporaines de celles faites à St Martin. Ce culte se répandit très vite à travers toute la Gaule après la découverte des reliques de ces deux saints à Milan en 386.

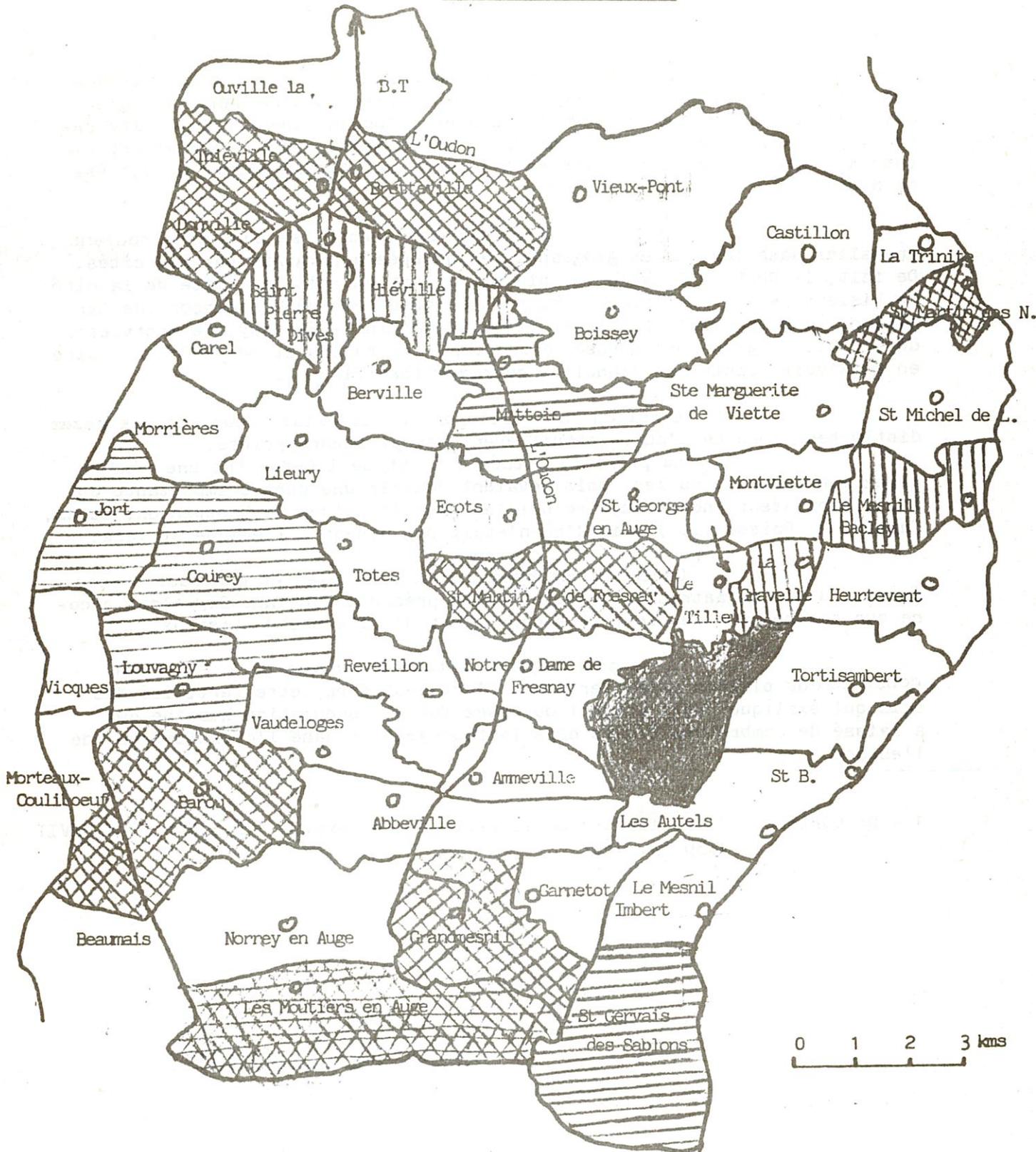
Rappelons que ces saints sont les patrons de la cathédrale de Sées or bien souvent les premières églises rurales restaient liées à leur église cathédrale et étaient dédiées au même saint patron. Sur 50 paroisses, 19 sont dédiées à l'un ou l'autre saint (cf carte):

- 1 à la Ste Croix
- 9 à St Martin
- 5 à St Gervais St Protais
- 4 à St Pierre

Ceci est donc bien la marque d'une très nette christianisation de cette région au cours du V^{ème} siècle qui eut pour conséquence la création de nombreuses églises paroissiales. Or qui dit christianisation dit habitat important, on ne commence pas par évangéliser les déserts...

1 - Docteur FOURNEE - " L'intérêt de la dédicace à St Martin pour l'étude de la formation des paroisses rurales et urbaines en Normandie.
Bulletin Philologique et Historique - 1975

LES DEDICACES DES EGLISES



-  Dédicace à Ste Croix
-  Dédicace à St Martin
-  Dédicace à St Gervais et à St Protais
-  Dédicace à St Pierre

* Il y avait deux églises aux Moutiers en Auge, l'une dédiée à St Martin, l'autre à St Gervais et à St Protais.

Cependant ces dédicaces anciennes sont plus nombreuses sur la rive gauche de l'Oudon (12/19), c'est à dire dans la région qui relevait autrefois de l'évêché de Sées, l'Oudon marquant la limite entre les diocèses de Lisieux et de Sées: ainsi Ecots, dont l'église est située à quelques dizaines de mètres à l'ouest de l'Oudon relève du diocèse de Sées !

On sait en outre que les évêchés se sont très souvent installés dans les cadres géographiques occupés auparavant par les cités. De fait, le Docteur Doranlo (1) plaçait en cet endroit la limite de la cité de Lisieux, sur " les hauteurs boisées de Crouttes, de Montpinçon, de Castillon, de Notre-Dame de Fresnay et de St Martin de Fresnay, de Montviette de Mittois, région montagneuse entrecoupée de ravins et défendue en outre en plusieurs points par d'anciens ouvrages fortifiés ... "

Ainsi on voit nettement qu'il existe deux régions assez distinctes l'une de l'autre et ^{qui} différent par plusieurs points:

La première située à l'est de l'Oudon est une région assez montagneuse, où les bois devaient couvrir une partie importante du sol (subsistent encore aujourd'hui les massifs boisés de Montpinçon, Ecots, Castillon, Boisse ...) mais d'où n'était pas absent à l'époque antique.

l'homme

Quelques toponymes, quelques voies et quelques traces éparses d'une cadastration révèlent cette présence humaine. Signalons encore que ces régions devaient être dans l'ère d'influence de Lisieux.

La seconde région, située à l'ouest de l'Oudon est constituée de plaines assez fertiles. C'est peut-être cette fertilité des sols qui explique cette forte (ou assez forte) occupation humaine qui a laissé de nombreuses traces dans la toponymie et dans l'organisation de l'espace.

1 - Dr DORANLO - " Les limites de la civitas des Lexovii " B.S.N.E.P; t.XXVII
1930 p. 160

Christophe MANEUVRIER

INTRODUCTION A LA TOPONYMIE DE SAINTE-MARGUERITE-DE VIETTE

(noms de la commune, des principaux hameaux et des cours d'eau)

I- Nom de la commune

L'une des plus anciennes mentions du nom de la commune est eccl(esia) s(anctae) margarit(a)e de vieta au XIV^{ème} siècle. En fait, cette appellation désigne l'église elle-même, et par extension, la paroisse. La dédicace du premier édifice religieux à Sainte-Marguerite atteste un culte tardif : cette vierge martyre fut en effet très populaire en occident pendant le bas-Moyen-Âge, et l'on peut supposer une implantation de l'église aux alentours des X ou XI^{ème} siècles.

L'agglomération de Viette est vraisemblablement antérieure, et les noms de certains hameaux importants de la commune (Quévrue, Blanvatel, le Fresnot) sont également anciens.

Le nom de Sainte Marguerite (latin margarita, "perle") est une latinisation du grec margaritês, même sens ; assez paradoxalement, l'existence de cette sainte très populaire est discutable, et nullement prouvée historiquement. Sa biographie est entièrement imaginaire : née à Antioche sous le règne de Dioclétien, (III^{ème} siècle), cette fille de prêtre romain s'était faite chrétienne ; ayant repoussé les avances du préfet Olybrius, elle fut dénoncée, emprisonnée et torturée de toutes les manières possibles et imaginables, se faisant au passage avaler par Satan sous la forme d'un dragon (qui devint son emblème dans l'iconographie médiévale), puis elle fut enfin décapitée (on avait la vie dure en ce temps-là).

La fable est d'origine médiévale, et comporte de nombreux points communs avec la biographie d'autres saintes (en particulier, Sainte Catherine d'Alexandrie).

Avant l'implantation de la première église dédiée à Sainte Marguerite pré-existait donc le hameau de Viette, et c'est par ce nom que l'on désigne encore couramment la commune. On peut considérer que cette habitude linguistique est millénaire. Le nom est bien sûr celui de la rivière qui traverse la commune. Le diminutif- ette est médiéval (la Viette étant la petite Vie dont elle est l'affluent ; une autre Viette se jette d'ailleurs dans la Vie en amont de Vimoutiers ; cf. aussi la Divette qui se jette dans la Dives, etc...). La Viette devait porter un autre nom auparavant (sans doute gaulois, ou même pré-celtique), mais les textes anciens ne l'ont pas conservé.

II Principaux Hameaux

Nous avons mentionné trois autres noms de hameaux qui semblent être anciens : Quévrue, Blanvatel, et le Fresnot. Leur ancienneté même cause parfois des problèmes d'interprétation, particulièrement en ce qui concerne les deux premiers.

Le nom de Quévrue est orthographié avec un e final à partir du XIXème siècle, la forme antérieure étant Quévru, parfois Quévrû. Le mot paraît à première vue dériver de la forme normanno-picarde du nom de la chèvre, quièvre (du latin capra). S'agirait-il d'une variante de Quevreux (de capr-osum), "élevage de chèvres" ? Dans le cas d'une dérivation à partir de capra, Quevreux représente aussi la forme normande de chevreuil (de capr-iolus). Peut-être s'agirait-il alors d'une référence au Bois de Quévrue, où les chevreuils auraient abondé.

Mais il est tout aussi possible de voir dans Quévru(e) un équivalent normand de chevru (Commune de Seine-et-Marne), issu du latin *caput rivi, "tête de ruisseau", ce qui correspondrait au normand *quef-ru (qué/quef est la variante normanno-picarde de chef, "tête": comparer les noms de famille normandes quédville, Quédrue et français Chefdeville/Chédville, Chédrue, désignant les habitants de maisons situées en tête de village ou de rue, "chef-de-ville, chef-dé-rue": C'est cette dernière interprétation que je considère comme la plus probable, car :

a) elle évite l'hypothèse d'une variante douteuse en -u d'un mot qui apparaît régulièrement avec le final -eux, pour séduisants que soient "le Bois de Chevreuil" et "l'élevage de chèvres",

b) en outre, trois ruisseaux trouvent leur source sur les terres appelées Quévru en 1835 : le Ruisseau de Quévru(e), près de la Cour de Quévru(e), le Ruisseau de la Fontaine (à la limite de la Cour de la Fontaine et de Quévru(e)), et un troisième ruisseau sans nom qui se jette dans le Ruisseau de Saint-Georges et forme la limite entre les communes de Saint-Georges-en Auge et Sainte-Marguerite-de-Viette.

Blanvatel est tout aussi malaisé à expliquer. Le toponyme est clairement formé de deux parties, Blan- et vatel, mais en l'absence de formes anciennes révélatrices, chacune de ces parties est susceptible de recevoir différentes interprétations.

*Blan- peut représenter :

- l'adjectif blanc
- l'ancien français bland/blant/blanc, "caressant, flatteur, pacifique", du latin blandus, "doux, caressant",
- un nom de personne, *Bland, issu

a) d'un ancien nom de baptême correspondant au nom (cognomen) latin et gallo-romain Blandus, d'origine expressive ("doux", etc...). Je n'ai pas trouvé de Bland attesté aujourd'hui, mais Blandin (de Bland-inus) est fréquent localement. Outre un ancien nom de baptême, c'est aussi un diminutif médiéval de l'adjectif cité plus haut. Que l'on pense aussi à Blangy (le Château) de Blandi-acum, propriété gallo-romaine d'un Blandius.

b) de l'adjectif bland, c'est alors un sobriquet médiéval.

*-vatel peut représenter :

-le nom de personne Vatel (de sanglante et culinaire mémoire), diminutif de Vatier, forme normande de Gadier, ancien nom de baptême d'origine germanique, issu de WAD-HARI (WAD- "gage" et HARI, "armée").

-Le mot *Vastel, forme normande de *gastel, diminutif de l'ancien français gast, "endroit inculte ou ravagé" (cf. les Gâtine, Gastine, ainsi que le Gast, près de Vire, et le Vast, dans la Manche).

-L'ancien français gastel, wastel, "gâteau".

A partir de ces éléments, nous pouvons faire plusieurs hypothèses :

*toponyme de végétation : Blanvatel = *Blanc Vastel. L'adjectif blanc, bien qu'employé d'une manière peu claire, rappellerait le toponyme de Berville Les Blancs Friches (voir toponymie de Berville, dans les Nos 3 et 4. Est-ce une référence à un affleurement calcaire, ou à un type de végétation ? (cf. la Bruyère Verte, la Bruyère Noire à Montpinçon).

*toponyme de propriété : Blanvatel = * Bland-vastel;

toponyme de propriété ancien (V-VIIème siècles) de type germanique (cf Grandmesnil, "le mesnil de Grente", etc..). Le mot signifierait alors : "La gâtine de Bland".

Blanvatel = *Bland Vatel, où le mot entier serait un sobriquet devenu nom de famille, "Vatel-le flatteur" (cf Blavillain, attesté localement, issu de bland villain, "le villain flatteur" (ou "Villain-le-flatteur"?), etc... Le toponyme désignerait alors la propriété de cette personne. Un *Blanc Vatel, "Vatel-aux-cheveux-blancs", est peu probable.

Blanvatel = *blanc wastel, *blanc gastel, "blanc gâteau", qui serait un surnom de pâtissier (cf Blancpain, Blanpain, Blanpin, surnoms de boulangers). Comme précédemment, Blanvatel serait la propriété de cette hypothétique personne.

Une recherche approfondie dans les archives communales et départementales préciserait si l'orthographe-vastel est attestée avant le XIXème siècle, auquel cas l'hypothèse d'un *Bland Vatel serait infirmée. Il est difficile d'être plus précis dans l'état actuel des choses.

Le Fresnot, malgré sa simplicité apparente (la signification ultime de "petit frêne" ne fait pas de doute, (pose également un problème:) le nom de ce hameau peut être (et c'est la solution la plus probable) un toponyme de végétation, mais la propriété d'un Fresnot, nom de famille local, n'est pas exclue (cf Les Quesnots à Saint-Georges-en-Auge, "Les petits chênes", ou propriété d'une famille Quesnot).

Enfin, quelques noms de hameaux ou de lieux-dits importants sont plus évidents.

Le Hameau aux Gens est un nom de formation plus récente que les précédents. il représente en fait un Hameau aux Jean. Le changement d'orthographe est dû à un phénomène d'étymologie populaire ; cf Le Ham-le Homme (Saint-Martin-du-Mesnil-Oury). Les Hommes (Saint-Martin-de-Fresnay), etc... Les familles Jean sont bien attestées à Viette, Montviette, Saint-Georges-en-Auge et au Mesnil-Bacley au XIX^{ème} siècle, et Noël Jean possède en 1835 plusieurs parcelles du Hameau aux gens.

En outre, on a à Viette à cette époque : Nicolas, Victor, Amédée, Pierre, Pierre Noël et Charles Jean, et François Jean dit Jardin; à Saint-Georges-en-Auge : Hippolyte Jean; à Montviette : Jacques, Désiré, Charles, Thomas Jean et Auguste Jean dit Beaupré ; enfin au Mesnil-Bacley : Ferdinand Charles Jean. Tous ont été, à un moment ou à un autre, propriétaires à Sainte-Marguerite-de-Viette au XIX^{ème} siècle.

Le Haut de Viette, lieu-dit très morcelé, s'étend sur toute la partie est de la commune. Ce petit plateau culmine à 184m, et domine la vallée de la Viette. Il se prolonge sur la commune de Montviette au nom évident.

La Cour de la Maison, autre lieu-dit très morcelé en 1835 (8 groupes de parcelles s'étirant d'un bout à l'autre de la commune) n'exige aucun commentaire particulier.

III Noms de rivières et de ruisseaux

La Viette mise à part, les seuls cours d'eau de Sainte-Marguerite-de-Viette sont des ruisseaux et des Douets (ancien français doit, duit, du latin ductus, de dux, "conduit, canal").

le Douet Pilon porte le nom d'un ancien propriétaire

local (cf. le Chemin Pilon, ancien chemin à la limite des communes de Saint-Georges-en-Auge et de Sainte-Marguerite-de-Viette, dont il subsiste des lambeaux actuellement ; cf. aussi la parcelle proche de Saint-Georges-en-Auge nommée le Pilon. Ce nom est un ancien surnom d'artisan, diminutif de pile, "auge à mortier".

Le Douet Poncet (ou du Poncet) a une origine similaire. Le nom de famille dérive d'un ancien nom de baptême, Pons (dont il est le diminutif), popularisé par Saint Pons (du latin Pontius, "originaire du Pont-Euxin, en Asie Mineure"). Poncet a également signifié "petit pont", et pourrait être un nom d'origine, mais ceci est moins probable ici.

Le Ruisseau de Quévru (e) prend sa source à l'un des lieux nommés Quévru en 1835 et devient à Boissey le Ruisseau au Bec (= le ruisseau à Lebecq, nom de famille local ; curieusement, le mot Bec n'a ici rien à voir avec le norrois bekkr, "ruisseau", présent dans de nombreux toponymes normands en- bec).

Le Ruisseau de Saint-Georges, (appelé également Douet de Saint-Georges à Saint-Georges même) est originaire de cette commune. L'appellation est claire.

Le Ruisseau de la Fontaine Heurtas porte le nom de sa source. Heurtas, nom d'un ancien propriétaire non attesté actuellement, (cf La Cour Heurtas près de la Fontaine Heurtas) est sans doute à rapprocher du verbe heurter, ancien français hurter (du germanique * hurt-, "bélial"); en ancien français le verbe hurter avait un dérivé, hurteis, "choc, combat", dont heurtas pourrait être une variante moderne. Le nom de famille désignerait alors à l'origine une personne combative ou querelleuse (cf. Harel,

même emploi, de l'ancien français harel, "tumulte, émeute").
Un autre dérivé de hurter, Heurtin, est attesté localement.

Le Ruisseau des Coudrées tient également son nom du lieu où il prend sa source (les Coudrées, de coudre, "noisetier").

Le nom du Ruisseau de la Fontaine, quant à lui, est d'une platitude affligeante.

Nous examinerons dans le prochain article les noms de parcelles mentionnées dans les matrices cadastrales de 1835, et nous nous pencherons plus en détail sur les toponymes de propriété, de végétation et d'activité communale de Sainte-Marguerite-de-Viette.

Dominique Fournier

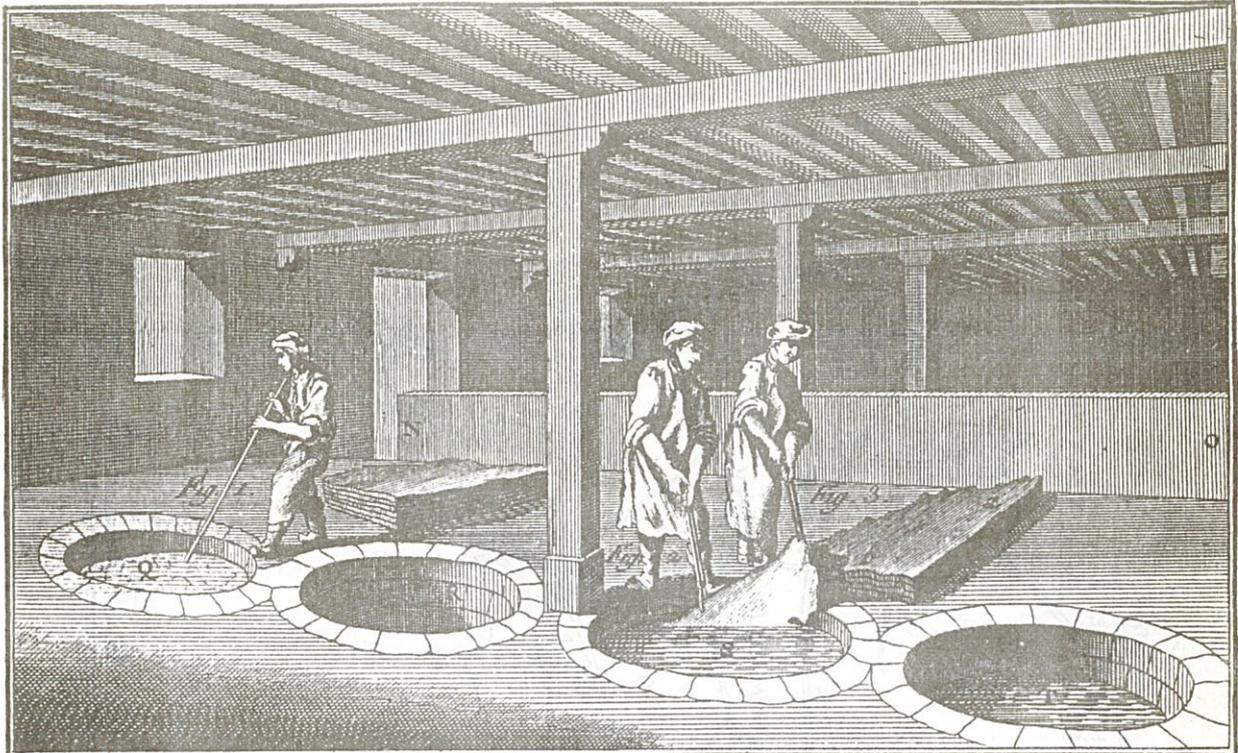


Fig. 4.



Fig. 5.

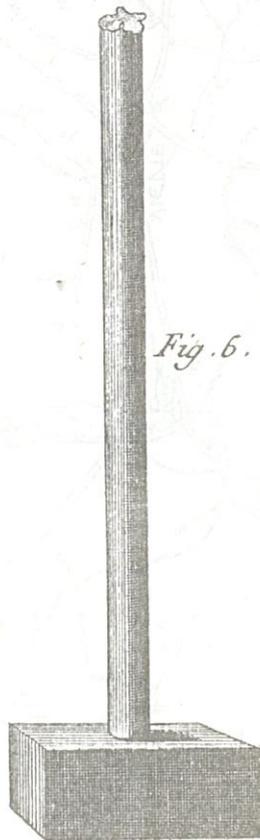


Fig. 6.



Fig. 6. Bis



LES TANNERIES DE ST PIERRE / DIVES

LA TANNERIE COEURET

L'industrie du cuir était certainement la plus ancienne puisqu'elle fut introduite par les moines bénédictins vers 1078.

Foulques prieur d'Ouche amena avec lui quatre moines connaissant parfaitement la préparation du cuir. (1)

Tous les établissements de St Pierre sur Dives et le moulin qui en faisait partie appartenaient aux moines. Ils furent vendus à la Révolution.

Au début du XIX^{ème} siècle, les principaux tanneurs étaient MM Coeuret, le capitaine Lerebourg, Duclos-Angerville, Lambert-Bellemare, Angerville-Préfontaine, Couliboeuf, Bellou, Longpré. Vers 1880, les tanneries sont situées sur le bras droit de la Dives; elles comprennent dix établissements qui occupent en moyenne quatre-vingts ouvriers et préparent par an vingt-cinq mille peaux environ. (2)

Les tanneries Coeuret furent probablement achetées par Georges Bisson dit Coeuret lors de la vente des biens nationaux vers 1793. Depuis cette époque nous connaissons les différents successeurs:

Joseph Isidore Coeuret 1872-1869

Germain Isidore Coeuret 1840-1910

Fernand Coeuret 1872-1928

Germaine Coeuret 1902-1968

et Monsieur Leportier, fils de Germaine Coeuret (d'après une généalogie faite par le frère de Monsieur Leportier)

Les tanneries, à St Pierre, sur Dives ont connu une période florissante. A cela deux raisons principales:

La rivière, du moins le bief qui a été creusé sur le bras droit de la Dives qui longe la rue des Tanneries (nous verrons par la suite qu'il faut une grande quantité d'eau courante.)

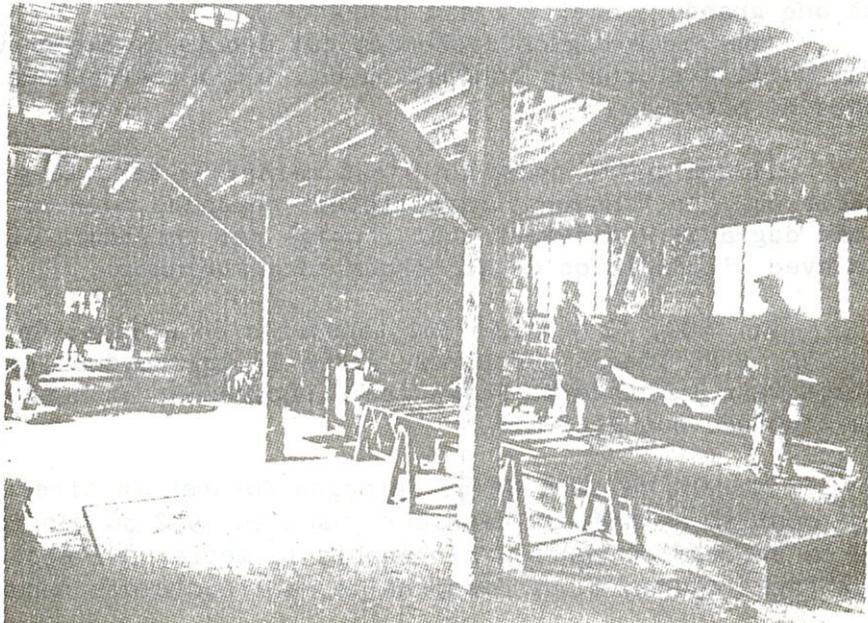
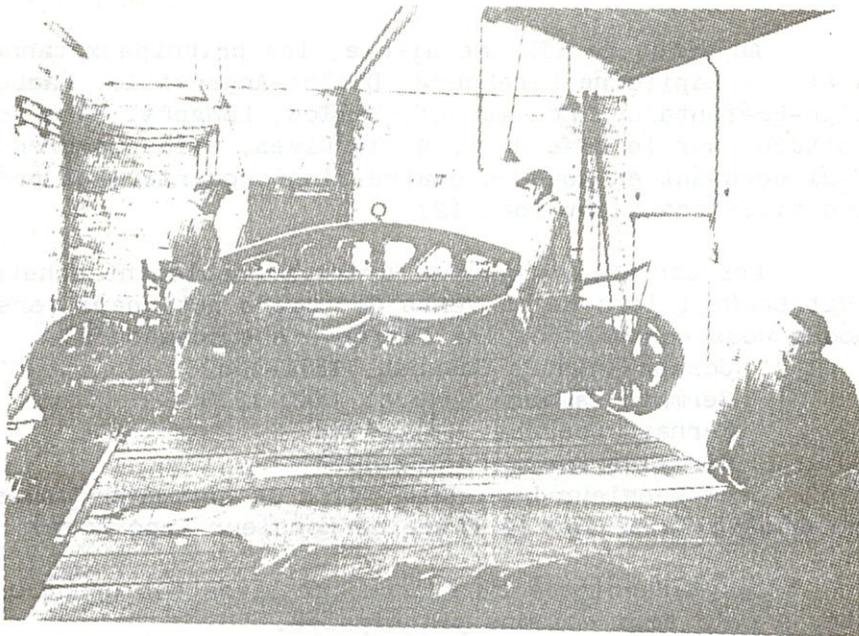
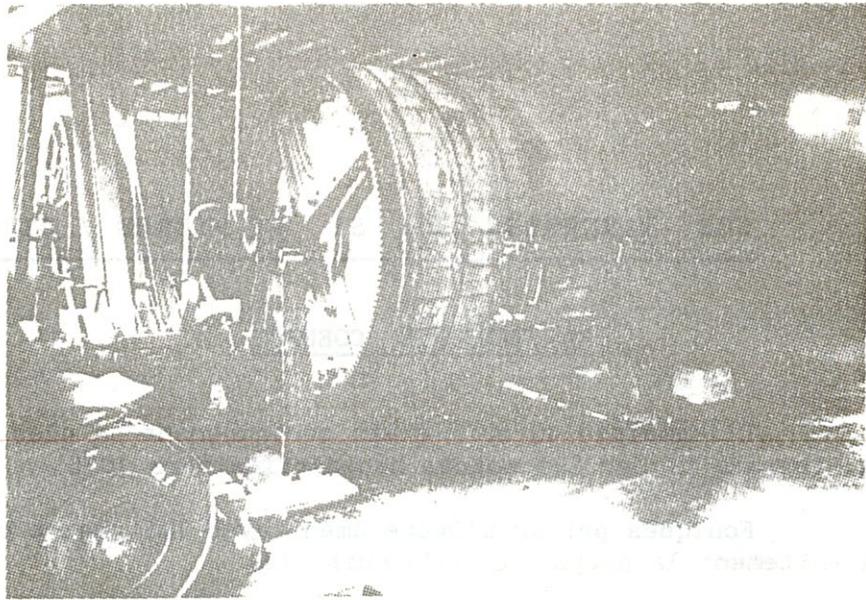
Une riche région d'élevage qui depuis le moyen-âge fournit des peaux utilisées pour la confection des cuirs indispensables pour les attelages de chevaux..

La situation prospère s'est maintenue dans la première partie de ce siècle car les tanneurs travaillaient beaucoup pour le cheval. La situation s'est dégradée rapidement avec l'usage des tracteurs et des automobiles puis avec l'apparition de la concurrence étrangère.

En 1950, il y avait 560 tanneries en France. En 1981; il n'en reste que 56. A St Pierre sur Dives, après la guerre, deux tanneries fonctionnent encore mais la tannerie Fatin ferme rapidement et seule la tannerie Coeuret continue son activité.

Pendant la période de Germaine Coeuret la direction de la tannerie a été confiée à Monsieur Leprieur jusqu'en 1952 où Monsieur Leportier a pris la succession après avoir appris le métier à l'école des cuirs et peaux de Paris (aujourd'hui disparue) et à l'école des tanneries de Lyon.

1 - Aristide BISSON: " St Pierre sur Dives et son abbaye depuis leur origine jusqu'à nos jours " St Pierre sur Dives -1895 -E.YVER Editeur-imprimeur
2 - idem



Auparavant le métier se transmettait de père en fils mais la plupart des tanneries travaillaient avec des méthodes anciennes et beaucoup n'ont pas résisté à la concurrence étrangère, italienne notamment où les tanneries ont été construites récemment et sont beaucoup plus compétitives.

A l'origine, les tanneries Coeuret travaillaient, en dehors de la bourellerie, pour la maroquinerie avec la fleur et pour les articles d'écoliers (cartables) avec la croûte. (Les cuirs des vaches sont coupés dans le sens de l'épaisseur: la fleur est la partie noble, très souple vers le poil et la croûte la partie interne qui est plus dure.)

La concurrence de la matière plastique a mis l'entreprise en difficulté. Monsieur Leportier a essayé d'orienter sa production vers la petite maroquinerie (le cuir de couleur, le dessus de chaussures), mais le manque d'encadrement technique a conduit petit à petit à l'échec.

Un incendie en 1976 à l'atelier de finissage suivi d'une grève de cinq semaines, une hausse exceptionnelle de la matière première, l'installation d'une station d'épuration ont accentué les difficultés. Malgré les efforts de Monsieur Leportier, les contacts pris avec des spécialistes et des hommes politiques, il a fallu se résoudre à fermer la plus ancienne usine de St Pierre sur Dives.

LE TRAVAIL DU CUIR

1 - Nettoyage à l'eau courante: Les peaux sont conservées dans le sel et lorsqu'elles arrivent à la tannerie le premier travail est le lavage et sur les gravures anciennes on voit les ouvriers qui trempent les peaux dans la rivière pour enlever le sel et les impuretés, le sang etc... (cf reproduction des planches de la grande encyclopédie, page suivante)

2 - Le pelanage: Les peaux sont mises à tremper dans un bain d'eau et de chaux pour permettre l'ébourrage (enlevage des poils) . Autrefois l'ébourrage était manuel car le poil était récupéré et vendu aux bourreliers pour garnir les colliers mais aussi pour faire des couvertures à bon marché.

Comme le poil n'est plus récupéré, on utilise maintenant un mélange de chaux et de sulfure et l'épilage est automatique.

3 - L'écharnage: Avant de passer au tannage proprement dit, il faut enlever les restes de chair. Autrefois les ouvriers écharneurs (du moins les bons) étaient recherchés car c'est un travail pénible qui demandait une grande maîtrise car il ne fallait pas abîmer le cuir.

4 - Le tannage: Avant le tannage les peaux sont refendues c'est à dire coupées en deux dans le sens de l'épaisseur puis les peaux sont déchaulées avec de l'acide sulfurique formique pour neutraliser le cuir enfin elles sont rincées et égouttées. Maintenant le tannage peut commencer.

Autrefois on utilisait le tan (écorce de chêne) que l'on faisait venir surtout de l'Ariège par train entier, on le stockait pour un an. Néanmoins la récolte du tan par les petits cultivateurs, les briquetiers,

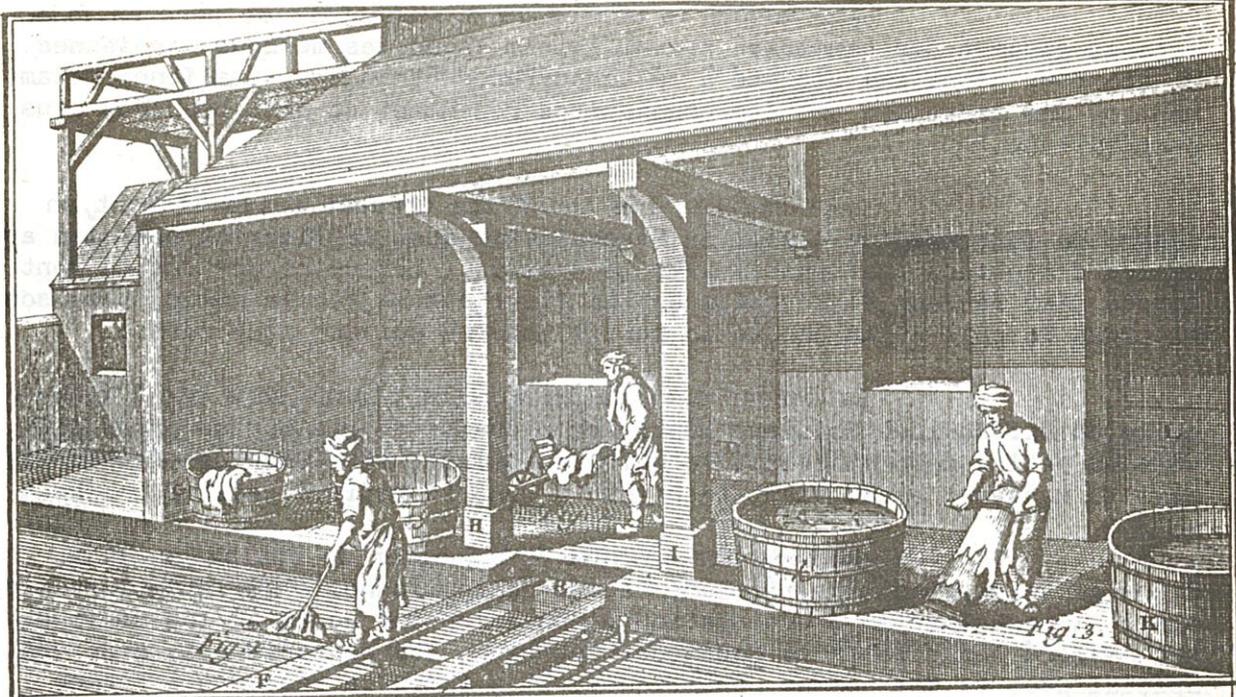


Fig. 4.



Fig. 5.



Fig. 6.



Fig. 8.



Fig. 9.



Fig. 10.

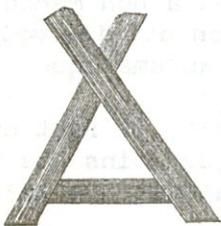
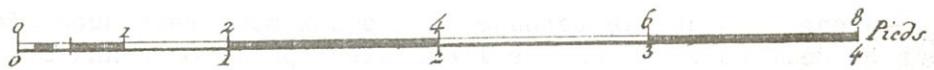
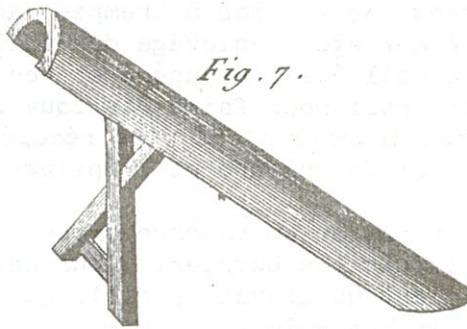


Fig. 7.



Tanneur, Travail de Riviere.

Bernard Duvet

les charbonniers etc... constituait pour ces populations rurales un appoint économique non négligeable.

Cette écorce, il fallait la broyer dans un moulin à tan. Ensuite on mettait les cuirs à tremper dans des fosses de tannage de 3 m de diamètre et 2,50 m de hauteur. Il fallait mettre une couche de tan, un peu et emplir la cuve ainsi. Mais cette méthode était très longue puisqu'il fallait compter 10 à 12 mois pour sortir un cuir. Avec le procédé chimique en 5 jours le tannage est fait mais il faut ensuite faire des travaux de finition.

Lorsque les peaux étaient retirées des fosses de tannage, les tannées, résidus de tan, étaient jetées mais souvent les ouvriers les récupéraient, les faisaient sécher et en faisaient des mottes qu'ils vendaient comme combustible.

De nos jours, avec les procédés chimiques, il a fallu installer des stations d'épuration afin de ne pas polluer les rivières.

5 - Le dérayage: Il s'agit ensuite d'égaliser l'épaisseur des cuirs avec une machine à marteaux, procédé ancien. Maintenant on utilise une machine à rouleaux avec des lames qui râpent très légèrement la surface de la peau et l'amincissent.

6 - La teinture et retannage: Pour donner au cuir de la souplesse, on le trempe dans un bain d'huile.

7 - Le séchage: Autrefois les cuirs étaient suspendus dans de grands séchoirs. Maintenant on les fait sécher sur des plaques de verre ou plaques chauffantes ou tendues dans des cadres de bois.

Les cuirs étirés au maximum augmentent leur surface de 25%.

8 - Le meulage- le ponçage: Les cuirs sont passés sur une meule et poncés avec une machine à effleurer.

Les cuirs après pigmentation et impression sont alors prêts à être commercialisés.

Les tanneries Coeuret ont employé jusqu'à 48 ouvriers pour une production de 1800 cuirs par mois (cuirs de 25 à 35 kg) auxquels il fallait ajouter les cuirs à décoration (peaux de mouton ou de veau) que les particuliers apportaient pour le tannage.

Nous remercions Monsieur Leportier qui nous a reçus avec une grande gentillesse et qui nous a prêtés de nombreux documents.

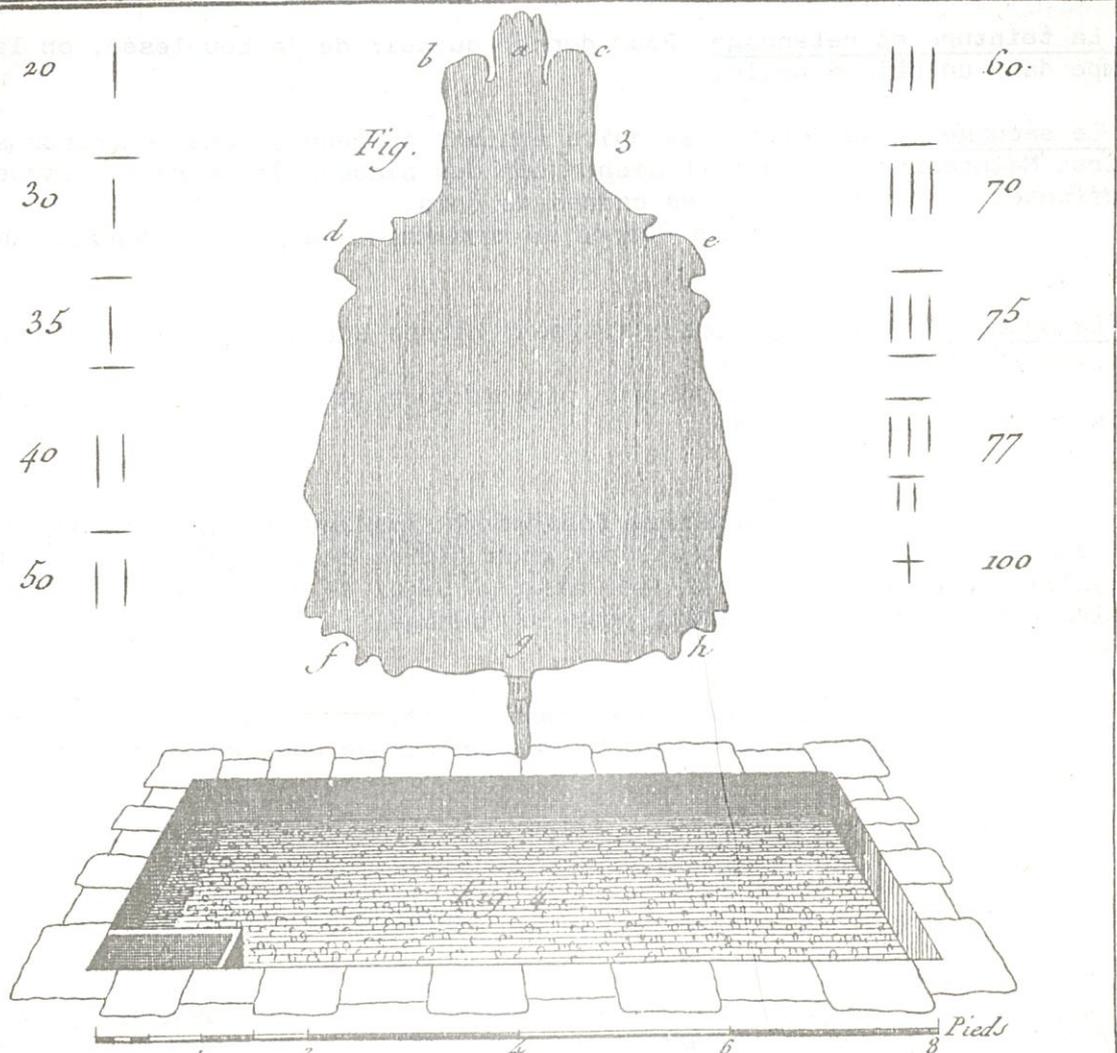
François WEBRE

Illustrations: pp 40 - 44 - 46 : Planches extraites de la " Grande Encyclopédie " publiée par DIDEROT et D'ALEMBERT de 1751 à 1772

page 42 : Atelier de la tannerie COEURET : 1 - Grand tonneau mobile autour d'un axe utilisé pour le tannage. Le tannage permet de rendre les cuirs imputrescibles.

2 - Machine à rouleaux avec lames pour amincir et égaliser le cuir.

3 - Vue générale de l'atelier . (Photographies M. LEPORTIER)



Tanneur, Travail des Passements.

Bonard. Dir. ext.

La mort d'un ami résistant fusillé par l'occupant

Au hasard de mes sorties, je me trouvais ces jours derniers en visite chez un ami de mon âge. En évoquant nos souvenirs de jeunesse, notre conversation s'orientait malgré nous vers la guerre et ses conséquences. Ces souvenirs de jeunesse c'étaient aussi le souvenir de son frère Rémy, mort pour la France.

Tout en parlant, et en toute confiance, mon ami me remit le dossier pieusement conservé de ce tragique incident. Comment exprimer mes sentiments quand je pris connaissance de la dernière lettre écrite, il y a quarante années, par un brave. Un patriote digne de Vercingétorix, de Jeanne d'Arc, des combattants de Waterloo, du chemin des Dames et du mont Valérien.

Non, ce n'était pas une lettre, c'était un testament qu'il avait écrit quelques instants avant l'heure qu'il savait être l'échéance de sa condamnation.

En lisant ces lettres griffonnées sur un vulgaire papier, je sentais mon cœur se gonfler dans ma poitrine et j'étais incapable de retenir mes larmes. Comment se peut-il qu'un homme, qui n'ait rien à se reprocher, demande pardon à Dieu? à ses parents et à sa famille?, des actes dont il n'aurait dû que se glorifier.

Je me dois maintenant d'expliquer cette tragique histoire dont j'ai acquis la confirmation.

Rémy, comme tous les jeunes de notre génération, avait suivi une éducation religieuse doublée d'un patriotisme à toute épreuve que nous avaient inculqués nos parents. Il faisait partie d'une section des jeunesse agricoles catholiques. Cette appartenance lui servait de motif ou d'alibi pour rencontrer des amis d'un groupe de résistance, auquel il avait adhéré par conviction.

En cette période troublée par les bombardements des armées alliées, il devenait indispensable à celles-ci, d'obtenir les renseignements les plus précis possible sur la situation et l'organisation de l'occupant. Ils voulaient tester la valeur du matériel de notre ennemi commun.

Or, il était très difficile de communiquer avec nos alliés, si ce n'était par quelques postes émetteurs, facilement repérables. Nos amis Anglais imaginèrent pour créer une liaison, de parachuter sur notre pays des pigeons voyageurs. Ces pauvres pigeons devenaient eux aussi des combattants; peu d'entre-eux d'ailleurs rejoignirent les falaises d'Albion.

Enfermés dans un cylindre en carton du genre d'une boîte à chapeaux de nos grands-mères, dont les bases étaient perforées pour permettre l'aération, nos agents de liaison descendaient du ciel suspendus à un beau parachute en soie. L'ensemble était complété d'un sachet de grains (maïs et pois spéciaux) de près d'un kilogramme, et d'un autre, imperméable, contenant crayon; papier très fin, et une feuille de consignes pour les soins de notre animal. Le tout solidement attaché à cette prison temporaire.

J'ai connu quelques personnes peu consciencieuses, qui sous prétexte de souffrir de la faim, dégustaient ce pauvre

pigeon; donnaient le grain à leurs volailles et fabriquaient des sous-vêtements avec la toile des parachutes. C'était tout de même un très petit nombre.

J'en avais trouvé un, mais comme j'étais accompagné de témoins jugés bavards ou peu sûrs, mon père avec sa sagesse, préféra à son grand regret avertir la gendarmerie, qui vint prendre possession de ce colis tombé du ciel. D'autres par peur de représailles, en remirent aux services de la kommandantur.

Parmi ceux qui furent envoyés, beaucoup furent tués sur la côte de la Manche. Il faut savoir, que les pigeons quand ils volent au dessus de la terre ferme volent à une haute altitude, mais qu'ils s'abaissent au dessus de la mer pour voler au ras des flots. C'est à cet instant que les troupes d'occupation ou leurs auxiliaires les massacraient, ou les récupéraient pour leur soustraire les messages dont ils étaient porteurs.

Les Allemands, eux aussi effectuèrent des lâchers de pigeons. Ils espéraient grâce à ce stratagème démasquer des résistants. On suppose qu'ils n'obtinrent que très peu de résultats. La manière était différente et trop grossière pour s'y méprendre.

Par une belle journée de mai 1943, Rémy et son frère, allant élaguer et nettoyer un herbager dépendant de la ferme qu'exploitaient leurs parents, trouvèrent dans un chemin creux un de ces braves pigeons resté accroché à son parachute. Heureux de leur trouvaille, ils se rendirent rapidement à leur herbager situé sur la commune de Saint-Georges-en-Auge et bordé par des étangs en contre-bas. Leur premier travail, fut de cacher le parachute dans un arbre creux. Après avoir pris connaissance des directives,

Rémy se mit en devoir d'écrire tout en fournissant le plus de renseignements possible sur la situation militaire de l'occupant. Il dessina le mieux qu'il put, les plans des rampes de lancement des V.I construites dans les bois de la région, et auxquelles il avait participé à contre-coeur en tant que requis. Là en toute insouciance, il commit l'erreur qui devait être fatale : il signa et inscrivit son adresse.

Il enroula soigneusement le papier dans le petit tube destiné à être vissé sur une bague fixée à la patte du pigeon. Pendant ce temps, son frère respectant les consignes succinctes, avait donné tous les soins nécessaires à notre messager. Après lui avoir fait manger tout le grain qu'il désirait, il le fit boire à volonté, comme convenu.

Leur animal, chargé du courrier, fut lâché paraît-il, vers les quatre heures de l'après-midi. D'après les renseignements fournis par l'enquête effectuée après la guerre, il aurait été abattu aux environs de Dieppe dans la soirée.

Aussitôt envolé, leur oiseau fit un tour en signe d'au revoir et à tire d'ailes se dirigea vers le Nord.

Le frère de Rémy regretta, de ne pas avoir signé lui aussi la correspondance et il comprit plus tard la chance qu'il avait eue. Pourtant il était bien recommandé dans les instructions de n'inscrire ni noms ni adresses, mais de distinguer la missive soit par un numéro, un signe distinctif ou une phrase banale. La radio de Londres nous avertissait de l'arrivée des renseignements, sous forme de messages personnels, que seuls les intéressés pouvaient comprendre.

Cinq jours passèrent sans incident, chacun gardant son secret pour lui.

La catastrophe se déclencha le dimanche soir ; la famille était réunie pour le souper, comme on dit toujours en nos campagnes. La gestapo représentée par plusieurs officiers allemands fit irruption dans l'habitation. Impossible de fuir, toute la ferme était entourée d'un cordon de troupes.

Par comble de malchance, le poste de T.S.F. diffusait le bulletin d'informations de la B.B.C.; de deux balles de révolver un membre de la gestapo réduisit le poste au silence.

Rémy comprenant la gravité de son étourderie fut pris d'une légère syncope qui n'était certainement, qu'une contraction nerveuse. Il n'en fallut pas plus pour qu'un officier, qui avait remarqué sa réaction, lui dise " c'est toi Rémy ". Aussitôt notre ami fut mis en état d'arrestation et interrogé. Pendant ce temps, d'autres membres de la gestapo perquisitionnaient et fouillaient l'habitation et la ferme, de fond en comble. Peu imaginatifs, ces agresseurs ne trouvèrent que quelques tracts de la résistance dans l'armoire de la soeur de Rémy. Celle-ci ne voulut pas en donner la provenance. Rémy prétendit donc que ces tracts lui appartenaient.

Alors, que ces policiers imperturbables avaient décidé d'arrêter la fille, un officier sans doute un peu sensible leur dit en français " laissez-la, il y a assez de dégats comme cela ".

Ces inquisiteurs continuèrent à questionner Rémy sur tous ses actes, et l'obligèrent, sous la menace, à leur montrer l'endroit d'où était parti le pigeon, et dans une reconstitution à

répéter ses faits et gestes de ce mardi fatidique. Afin de sauver sa famille, Rémy a toujours soutenu qu'il avait agi seul. Quel courage il devait avoir pour soutenir cette affirmation.

Laissant la ferme au désordre et ses occupants désespérés, la meute barbare quitta les lieux en emmenant notre patriote comme prisonnier. Sa famille ne le revit jamais.

Malgré toutes les démarches entreprises par des édiles ou par des personnalités que l'on aurait pu croire influentes; il était impossible d'obtenir la moindre information, le moindre renseignement sur le sort qui avait été réservé à notre pauvre absent. Cette situation insoutenable par l'angoisse qu'elle dégageait dura environ trois semaines.

Or, par une de ces longues journées de la fin du printemps, une jeune fille se présenta à la ferme, elle fut reçue comme une déesse. Elle apportait des nouvelles. Rémy était encore vivant à la joie de la famille qui commençait à désespérer. Cette jeune fille habitait Rouen, expliqua, que circulant dans la rue bordant la prison, elle avait reçu près d'elle un bouchon de papier. Elle entendit une voix qui la suppliait de remettre ce papier à l'adresse indiquée. Elle le ramassa et ayant pris connaissance du message, résolut de le remettre elle-même à la ferme de Montviette, ainsi elle évitait tout contrôle, qui risquait de mettre en jeu de nouvelles vies. Elle évitait aussi la perte de ce papier qui reconforta toute la famille. Il n'est pas besoin de préciser les liens qui unissent désormais cette jeune fille à la famille de notre patriote.

Immédiatement, les parents de Rémy se rendirent à la

prison de Rouen. Les Allemands n'ont jamais compris comment la famille avait pu apprendre le lieu de détention et tout éberlués, acceptèrent de remettre à leur fils un colis de ravitaillement et des vêtements propres, en échange de ceux qu'il conservait. Ainsi à un rythme irrégulier mais au plus tous les quinze jours se poursuivait un échange de colis, et à la barbe des geoliers, grâce à ces paquets, il s'établit une correspondance.

Dès que la surveillance se relâchait, et à chaque fois qu'il pouvait écrire, Rémy glissait soit dans la doublure, soit sans les ourlets, de minces feuilles de papier qui informaient sa famille sur son état. Aussitôt à la maison toute la famille découvrait et vérifiait tous les endroits du linge où le moindre papier pouvait être dissimulé.

En échange, dans chaque colis de nourriture, ses parents lui faisaient parvenir des petites lettres, tantôt enfermées dans un morceau de pain, tantôt dans un gâteau et quelquefois dans un fromage de Livarot où grâce à son habileté un fabriquant ami de la famille, organisait des cachettes sous les cinq galons du colonel.

Malgré les contrôles et les vérifications de ses gardiens qui coupaient en tranches le pain et les fromages, les papiers n'étaient pas découverts. Heureusement, car à cette saisie les sanctions pleuvaient.

Dans ses lettres, ce n'est que rarement que Rémy se plaignit de sanctions corporelles, peut-être pour ne pas émouvoir sa famille ? Par contre, en sa période de croissance, il pleurait de faim et nous croyons que c'est grâce à ces colis qu'il recevait en partie qu'il n'en est pas mort, bien que nous croyons savoir

qu'au moment où il fut fusillé, il ne pesait plus qu'une quarantaine de kilos sur les soixante cinq qu'il pesait au moment de son arrestation.

Lui seul a su ce qu'il avait souffert des tortures morales imposées par le nombre d'interrogatoires qu'il a subis. Il était presque tous les jours interrogé. Avec un courage sans failles, il soutenait toujours la même thèse, et aucune personne n'a jamais couru de risques.

Pendant ce temps, les démarches pour obtenir sa libération s'amplifiaient. Le maire de sa commune n'hésitait pas à se mesurer avec le commandement allemand. Grâce à des familles de haute noblesse, le cas de notre ami fut évoqué à la cour royale d'Italie, qui ne put avoir satisfaction à temps. Beaucoup de notables furent contactés, mais leurs demandes restèrent sans effet.

Voyant que leur prisonnier risquait de leur échapper, le chef de la kommandantur et le chef de la gestapo, le firent revenir à Caen. Il leur fallait un exemple, pour asseoir leur autorité et satisfaire leur férocité.

Comme dans tous les pays totalitaires, la justice fut expéditive. Rémy fut trainé devant un tribunal, où eut lieu un procès rapide, suivi de la sanction préméditée : La peine de mort, pour terrorisme.

Rémy aurait pu obtenir la grâce qui lui était proposée, à condition de s'engager dans l'armée allemande, pour servir sur le front de l'est. C'était une injure pour un patriote. Il

préféra la mort au déshonneur.

Rémy fut fusillé en Aout 1943 à la caserne du 43ème régiment d'artillerie, située dans la banlieue sud de Caen. Le corps fut inhumé au cimetière nord-est dans la section réservée aux fusillés.

quelques jours plus tard, nous vimes nos panneaux d'affichages bordés d'une bande noire, annonçant à la population la peine subie par notre ami pour des motifs illusoires. Cette tentative d'intimidation ne changea rien à la détermination de nos résistants.

A la ferme de Montviette, c'était le drame. La mère s'enfermait dans sa chambre pour pleurer sa peine et crier sa douleur ; le père était au bord de la dépression (il faut avoir perdu un enfant pour savoir ce qu'il en coûte). Toute la famille était prostrée.

Après la guerre, les restes de Rémy revinrent à Montviette. Le transfert donna lieu à d'importantes cérémonies, auxquelles nombre de personnalités assistèrent et qui firent l'éloge de ce patriote résistant. Bien que sa tombe soit constamment fleurie, la famille reste toujours traumatisée par ce drame.

A Caen, au cimetière nord-est la tombe est restée vide. Je frémis malgré moi à chaque évocation de ce souvenir. Comment se fait-il que si près de mon village natal se jouait la destinée de cet ami.

Ami, souviens-toi

Albert Duclos
